

*Royaume du Maroc*



*Ministère de l'Éducation Nationale*

**STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT  
AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS PERSONNELS  
DES BENEFICIAIRES DE L'EDUCATION NON  
FORMELLE**

RAPPORT FINAL

MAI 2011



*Cette étude réalisée par les membres du bureau de la Fondation Marocaine des Ecoles de l'Autre chance inaugure une nouvelle approche de la consultation : une consultation solidaire dont les frais sont destinés au parrainage de nouveaux enfants dans le cadre de l'éducation non formelle...*

## **REMERCIEMENTS**

**Nous remercions tous les participants qui nous ont permis par leur collaboration inconditionnelle de mener à terme la présente étude :**

- ◆ **les responsables des 4 associations (AMESIP IKRAM AHO et la MFR de Machraa Belksiri qui ont eu l'amabilité de nous accueillir, de partager leur expérience, leur savoir faire et de participer de façon active à toutes les activités de l'étude ;**
- ◆ **les intervenants et bénéficiaires de l'éducation non formelle relevant de ces associations, pour avoir accepté de répondre aux entretiens et participer à l'atelier TGN ;**
- ◆ **l'UNICEF qui nous a permis de concrétiser deux projets qui nous tiennent à cœur :**
  - **mettre en place une stratégie pour aider les sortants de l'éducation non formelle à se projeter dans l'avenir**
  - **d'inaugurer une consultation solidaire.**

# TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	6
1. INTRODUCTION :	7
CONTEXTE, OBJECTIFS	7
ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	7
1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	8
1.1.1. Buts de l'étude.....	9
1.1.2. Objectifs de l'étude .....	9
1.1.3. Out puts de l'étude .....	9
1.2. Méthodologie et processus de réalisation de l'étude .....	10
1.2.1. Identification de la population à enquêter :.....	10
1.2.2. Déroulement des enquêtes de terrain.....	10
1.2.3. Traitement des données .....	12
1.3 Limites de l'étude .....	13
2. CADRAGE CONCEPTUEL	15
ET	15
FONDEMENTS THEORIQUES	15
2.1. Concept de projet.....	15
2.2. Fondements théoriques .....	16
2.2.1. Ancrage pédagogique ou le PP comme méthode de pédagogie active .....	16
2.2.1.1. Définition .....	17
2.2.1.2. Objectifs.....	18
2.2.1.3. Caractéristiques et fonctions.....	18
2.2.2. Ancrage dans l'approche orientante.....	19
2.2.2.1. Définition .....	19
2.2.2.2. Postulats .....	19
2.2.2.3. Objectifs.....	20
2.2.2.4. Caractéristiques .....	20
2.2.3. PPI, démarche projet et processus d'accompagnement .....	21
2.2.4. Synthèse théorique : pertinence de l'approche PPI en ENF .....	23
3. LES PRATIQUES DE PPI ET D'ACCOMPAGNEMENT :	26
ETUDE DE CAS	26
3.1. Caractéristiques des pratiques objet de l'étude.....	27
3.1.1. Domaines et zones d'intervention des associations.....	27
3.1.2. Profil des bénéficiaires.....	28
3.1.3. Démarche d'accompagnement au développement de projet .....	30
3.2. Conditions d'efficacité pour la mise en place de dispositif efficace d'accompagnement au développement de PPI .....	33
3.2.1. Résultat de la TGN .....	34
3.2.2. Actions les plus prioritaires selon les participants à la TG .....	36
3.3. Synthèse globale caractéristiques des pratiques de PPI étudiées .....	39

4. STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DE PROJET	
PROFESSIONNEL PERSONNEL DES BENEFICIAIRES DE L'ENF	42
4.1. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT	43
4.2. ANCRAGE DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT	44
4.3. BUTS ET OBJECTIFS DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT	47
4.3.1. Buts	47
4.3.2. Objectifs	47
4.4. AXES DE LA STRATEGIE	47
4.5. DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL	47
Les résultats des enquêtes de benchmarking des pratiques réussies des associations partenaires de l'ENF référentes retenues dans le cadre de la présente étude et ceux de la recherche documentaire entreprise convergent vers les constats suivants :	47
4.5.1. Processus global	49
4.5.2 : Phases et étapes du processus :	49
4.5.3. Synthèse globale du processus : phases et outils	51
5. DISPOSITIF ET OUTILS	52
D'ACCOMPAGNEMENT	52
5.1. Outils de la phase 1	53
5.1.1. Outil 1 : Entretien d'accueil individuel ou en groupe	53
5.1.1.1. Objectif de l'entretien: exploration des perspectives d'avenir et	53
5.1.1.2. Conditions de conduite de l'entretien	53
5.1.1.3. Déroulement de l'entretien	53
5.1.1.4. Synthèse des centres d'intérêts du bénéficiaire	53
5.2. Outils de la phase 2	54
5.2.1. Outil 2a : Connaissance de soi	54
5.2.1.1. Centres d'intérêt	54
5.2.1.2. Valeurs	54
5.2.1.4. Aptitudes intellectuelles	54
5.2.2. OUTIL 2b: connaissance de soi	55
5.2.3. OUTIL 3 : monographie locale et métiers porteurs	56
5.2.3.1. Quartier/douar	56
5.2.4. OUTIL 4 : recherche d'information	57
5.2.4.1. Objectif : cueillir un premier niveau d'information sur	57
5.2.4.2. Ressources supports	57
5.2.4.3. Exemples de questions à poser	57
5.3. Outils de la PHASE 3	58
5.3.1. OUTIL 5 : bilan de compétences	58
5.3.1.1. Identification des compétences	58
5.3.1.2. Bilan	58
5.3.2. OUTIL 6: VAE ou bilan des acquis d'expériences	59
5.3.2.1. Objectif	59
5.3.2.2. Dossier de candidature à la VAE :	59
5.3.2.3. Suivi de l'avancement du dossier de VAE	59
5.3.2.4. Evaluation du jury : 3 réponses possibles :	59
5.3.3. OUTIL 7 : Synthèse de vos acquis d'expériences	60
5.3.4. OUTIL 8 : FICHE SYNOPTIQUE DE DEFINITION DU PROJET	60
5.3.5. Outil 9 : démarche de recherche de stage	62

5.3.5.1. Rédaction du CV (voir outil 10) .....	62
5.3.5.2. Exploration de toutes les voies comme :.....	62
5.3.5.3. Priorisation des choix .....	62
5.3.5.4. Rédaction de la lettre de motivation selon les règles standard de forme et de fond (voir outil10) .....	62
5.3.5.5. Envoi de la demande de stage .....	62
5.3.6. OUTIL 10 : le CV.....	63
5.3.7. OUTIL 11: la lettre de motivation .....	64
5.4. Outils de LA PHASE 4 .....	65
5.4.1. OUTIL 12 : rôle de l'accompagnateur .....	65
5.4.2. OUTIL 13 : Frais de prise en charge de PPI par enfant .....	65
5.4.3. Outil 14 : questionnaire de suivi des insérés par les ONG.....	66
6. MESURES D'EFFICACITE	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXE 1	75
ADAPTATION DU REFERENTIEL DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES AUX SPECIFICITES DE L'EDUCATION NON FORMELLE	75
ANNEXE 2	80
ANNEXE 3	87
VOTRE EXPERIENCE DE STAGE OU DE FORMATION	89
ANNEXE 4	91
L'ATELIER /TGN	91

## LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

<b>Sigle</b>	<b>Intitulé</b>
ADV	Activation du développement personnel et professionnel
AHO	Association Horizons Ouverts
AO	Approche Orientante
AMESIP	Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation Précaire
EF	Education formelle
ENF	Education Non Formelle
EPT	Education Pour Tous
CNEF	Charte Nationale d'Education et de Formation
COSEF	Commission Spéciale pour l' Education et la Formation
OMDH	Objectifs du Millénaire pour le Développement Humain
MENESFCRS	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
MFR	Maison Familiale Rurale
OFPPT	Office de la Formation Professionnel et de la Promotion du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PP	Projet Personnel
PPI	Projet Personnel d'Insertion
TGN	Technique du Groupe Nominal
SECAENF	Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle

**1. INTRODUCTION :**  
**CONTEXTE, OBJECTIFS**  
**ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

## **1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Depuis l'indépendance, le Maroc a fait de la généralisation de la scolarisation la priorité de toutes ses politiques éducatives, en témoignent tous les efforts consentis et les résultats atteints. Mais si l'accès à l'école connaît une hausse constante et appréciable, la rétention des élèves reste encore en deçà des résultats escomptés. En effet, tous les diagnostics établis, à date, mettent en exergue l'échec scolaire comme un fléau récurrent du système scolaire marocain.

Certes, la lutte contre d'abandon scolaire a fait l'objet d'un intérêt de la part du ministère de l'éducation (action de soutien pédagogique, institutionnalisé par une note ministérielle, la note 138 en 1997, l'institutionnalisation d'une direction de l'appui éducatif et d'une direction d'éducation non formelle comme approche à la fois préventive et corrective). Mais les actions mises en œuvre restent encore insuffisantes à la promotion effective d'une école de qualité pour tous et du droit à la réussite pour tous.

Par ailleurs, les enfants qui sortent, actuellement aussi bien du système non formel après les trois années du cycle que les sortants du système formel sans avoir terminé le cycle collégial ne peuvent accéder à la formation professionnelle soit pour faute de reconnaissance de leurs acquis ou pour cause de niveau insuffisant pour entrer en formation professionnelle car tout simplement les bénéficiaires de l'ENF n'ont souvent pas d'occasions de se questionner, de réfléchir à leur projet professionnel et d'obtenir de l'information concernant les professions, les programmes de formation et le marché du travail.

Des tentatives de combler ce fossé se sont faites jour ces dernières années, avec la mise en place, par exemple, de centres de pré-qualification, mais ceci reste insuffisant en l'absence de dispositifs d'accompagnement réglementés pouvant conduire les bénéficiaires de l'ENF vers des parcours diversifiés d'insertion. Or, la pierre angulaire de toute insertion, notamment celle des publics aussi vulnérables comme ceux de l'ENF, c'est la possibilité et la capacité de se doter d'un projet personnel d'insertion.

Donc, c'est un des défis majeurs auquel les décideurs en matière d'éducation non formelle devront faire face qui sera de trouver des moyens d'offrir aux jeunes une plus grande reconnaissance de la valeur de l'éducation non formelle.

Relever un tel défi suppose que ces enfants soient aidés dans la construction de leur parcours d'insertion.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le programme Education dans le cadre de la coopération Maroc-UNICEF qui vise à :

- atténuer l'abandon scolaire en promouvant des modèles d'intervention pour l'amélioration de la qualité de l'école;



- développer les compétences psychosociales par :
  - la certification des acquis pour combler le fossé qui existe entre les systèmes d'enseignement formel et non formel et la formation professionnelle ;
  - Le développement des capacités des adolescents ciblés pour faire des projets personnels adaptés à leur potentiel et au contexte.

C'est, aussi dans ce cadre que la FMEAC avec l'appui de l'UNICEF a décidé de mener la présente étude intitulée « stratégie d'accompagnement au développement de projet personnel des bénéficiaires de l'éducation non formelle ».

### **1.1.1. Buts de l'étude**

- Inscrire l'éducation non formelle dans un processus de qualité ;
- Contribuer à renforcer la visibilité et l'efficacité de l'éducation non formelle ;
- Professionnaliser l'intervention des ONG agissant en ENF en matière d'accompagnement au développement de projets personnels de leurs bénéficiaires ;
- Diversifier les passerelles entre l'ENF et son environnement socio-professionnel et formationnel.

### **1.1.2. Objectifs de l'étude**

En s'inscrivant dans les projets 'Education de qualité et projet 'compétences psychosociales', la présente étude ambitionne d'aider, à terme, tout enfant dans le système formel et non formel à développer des compétences psychosociales l'habilitant à être, à la fois, porteur de son projet et acteur de son insertion. De telles compétences lui permettront de :

- recréer des liens avec son environnement social, éducatif et familial
- favoriser sa réinsertion dans la vie active
- se situer dans une dynamique de projet personnel d'insertion

### **1.1.3. Out puts de l'étude**

- Le rapport final d'une stratégie d'accompagnement au développement de projets personnels des bénéficiaires de l'éducation non formelle ;
- les guides et les outils d'accompagnement de la stratégie.

## 1.2. METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE REALISATION DE L'ETUDE

### 1.2.1. Identification de la population à enquêter :

Le processus a nécessité :

- L'identification des associations partenaire de l'ENF ayant des pratiques réussies d'accompagnement de projet personnel d'insertion des bénéficiaires ;
- L'identification des bénéficiaires ayant réussi leur insertion ;
- La constitution d'un échantillon typologique d'associations à la base de 4 critères essentiels :
  - la qualité d'association référente en matière de projets personnels réussis d'insertion,
  - le site : urbain, périurbain et rural,
  - le type de projet, notamment les projets d'insertion en formation pré professionnelle, en contrat d'apprentissage et/ou dans la vie active,
  - le genre et l'âge des insérés.

C'est ainsi qu'un échantillon de 11 associations a été retenu et 55 personnes dont le profil est relevant de ces 11 associations ont invitées à participer aux entretiens et à la TGN. Seules 4 associations ont répondu présentes et ont mobilisé 32 personnes pour répondre aux entretiens (17) et participer à la TGN (15). Le tableau suivant présente les profils des répondants.

**Tableau 1** : Profils des répondants aux entretiens et à la TGN

<b>Profil des participants</b>	<b>Nombre invité</b>	<b>Nombre participants aux entretiens</b>	<b>Nombre participants à la TGN</b>
<b>Président de l'association</b>	11	2	2
<b>Responsable des programmes d'ENF</b>	11	3	5
<b>Animateur de l'ENF</b>	11	4	2
<b>personne ressource encadrant bénéficiaires projet d'insertion autre que les précédents</b>	11	1	2
<b>Bénéficiaires</b>	11	7	4
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>17</b>	<b>15</b>

### 1.2.2. Déroulement des enquêtes de terrain

Pour atteindre les résultats attendus tels que mis en évidence par les termes de références, la méthodologie adoptée est une combinaison d'approche qualitative et quantitative, à savoir :

◆ **L'analyse documentaire** pour un ancrage plus pertinent de la stratégie d'accompagnement à mettre en place Elle a consisté en :

- L'élaboration d'un canevas d'analyse documentaire comprenant
  - Le concept de projet personnel :
  - Les fondements théoriques d'ancrage du PPI (définition, objectifs, caractéristiques)
  - Les démarches d'élaboration de PPI
- l'élaboration d'une synthèse théorique des différentes formules d'accompagnement pour mettre en exergue leurs caractéristiques les plus significatives et leurs conditions d'efficacité et générer un cadre référentiel conceptuel;
- l'étude de pertinence du référentiel des compétences psychosociales élaboré par l'UNICEF pour identifier les compétences les plus critiques pour les bénéficiaires de l'ENF et leurs contraintes d'apprentissage (annexe1). Trois critères fondent cette grille de pertinence :
  - les spécificités du programme de l'ENF avec ses objectifs d'insertion, la durée de la scolarité,
  - les spécificités du public de l'ENF notamment leur situation de déficit d'image, d'efficacité scolaire et leur mise en activité économique
  - les besoins en relation avec le PPI comme outil de préparation à l'insertion.

◆ **Des entretiens individuels avec des :**

- **bénéficiaires** ayant permis de dégager des prototypes de parcours d'insertion et les déterminants d'une insertion réussie, notamment les profils des insérés, leur parcours d'insertion depuis leur accès à l'ENF, les caractéristiques de leur cheminement scolaire ou professionnel et les actions d'accompagnement dont ils auraient bénéficié (annexe 2),
- **les responsables des 4 associations retenues** ayant permis de mettre en exergue les caractéristiques de leurs pratiques en matière de développement de projets personnels et d'accompagnement. Cinq dimensions essentielles ont été considérées (annexe 3) ;
  - les domaines et zones d'intervention de l'association enquêtée,
  - le descriptif du projet,
  - le profil ou trajet d'insertion des bénéficiaires,
  - la démarche d'accompagnement
  - et les acteurs impliqués.

- ♦ **Un focus group animé selon la technique du groupe nominal ou TGN** ayant permis de générer de façon participative, consensuelle et créative un ensemble d'actions et de mesures à mettre en place pour l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement au développement de projets personnels d'insertion (annexe 4).

A cet effet un échantillon de quatre associations, **l'association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation Précaire (AMESIP)**, l'association ALIKRAM, l'association Horizons Ouverts (AHO) et la Maison familiale rurale de MACHRÂA BELKSIRI (MFR), ont été retenues selon un triple critère : leur zone d'intervention, leur expérience en ENF et leur qualité d'associations référentes en matière de conduite de projets personnels concluants et de pratique d'accompagnement.

Chacune des associations retenues a été représentée par le président de l'ONG ou un responsable du programme d'ENF, des bénéficiaires insérés ou en voie d'insertion, et des animateurs

Au total, une population de 15 personnes a participé à la TGN autour de la question nominale suivante :

**« Selon vous et en tant qu'acteur associatif privilégié, quelles sont les actions les plus efficaces pour l'élaboration et la conduite de projets personnels aboutissant à une insertion réussie des bénéficiaires de l'ENF (en formation pré-professionnelle, ou formation professionnelle ou dans la vie active) ?**

### **1.2.3. Traitement des données**

- **Analyse de contenu :**
  - à la base d'une grille de catégorisation préalablement établie et enrichie selon les données des différents corpus recueillis,
  - appliquée à l'analyse documentaire, aux transcriptions des guides d'observation et d'entretiens, et aux réponses des questions ouvertes des questionnaires,
  - ayant mis l'accent sur l'identification des composantes essentielles d'un processus efficace d'accompagnement de projets d'insertion des bénéficiaires de l'ENF, les actions, les dispositifs et les outils mis en œuvre.
- **Traitement statistique** descriptif des réponses aux questions fermées des questionnaires, notamment par le recours aux fréquences.

L'ensemble de ce dispositif d'enquête a permis de :

- ◆ élaborer un référentiel de compétences psychosociales adapté aux spécificités des bénéficiaires de l'ENF ;
- ◆ dégager une typologie des pratiques de projet personnel d'insertion à partir de la mise en évidence des caractéristiques déterminantes des bonnes pratiques d'accompagnement étudiées et les propositions générées par la TGN quant aux pratiques d'accompagnement souhaitables et efficaces ;
- ◆ capitaliser l'ensemble des résultats documentaires et d'enquêtes de terrain sous forme de projet de stratégie d'accompagnement au développement de projet personnel d'insertion.

### **1.3 LIMITES DE L'ETUDE**

La présente étude trouve ses limites dans :

- ◆ son aspect principalement exploratoire puisqu'elle concerne la mise en place d'un dispositif innovateur comme celui du projet personnel dans un système aussi contraint que celui de l'ENF ou peu d'ONG se sont investies dans le PPI;
- ◆ la rareté des pratiques en la matière, d'où une analyse de l'existant comme ancrage d'une stratégie de mise en place du PPI ;
- ◆ L'absence de formalisation des pratiques existantes ;
- ◆ L'étendue limitée de l'échantillon qui s'apparente à un échantillon typologique voire qui relève de l'étude de cas.

Dans ce sens,

- ◆ L'intérêt de l'approche méthodologique de la présente étude réside dans une capitalisation sur l'existant dans la mesure où elle s'appuie sur les facteurs de réussite des bonnes pratiques étudiées comme point d'ancrage d'élaboration d'une stratégie pertinente de mise en place de PPI ;
- ◆ les résultats de la présente étude, sont à considérer comme une des étapes du processus de mise en place du dispositif de projet personnel dont l'efficacité reste tributaire de sa mise en œuvre effective en contexte d'ENF.



## 2. CADRAGE CONCEPTUEL

ET

## FONDEMENTS THEORIQUES

### 2.1. CONCEPT DE PROJET

Le projet personnel a une place centrale car l'homme se définit par son projet mais c'est un concept polysémique qui peut être défini selon :

- ◆ Une conception élargie ou « le projet personnel intègre toutes les dimensions du projet d'être » (PHILIBERT, C. et WIEL, G. 2002), à savoir :
  - le projet d'apprendre, dans une situation globale de formation, vécu au présent par l'adolescent dans l'institution scolaire,
  - le projet d'orientation scolaire en rapport avec les filières de formation à choisir par la suite,
  - le projet d'insertion socioprofessionnelle, en rapport avec son insertion par un emploi ultérieurement,
  - le projet de vie qui renvoie à la signification profonde, au sens global de son existence et qui sous-tend en quelque sorte les trois autres champs.

Une conception plus restrictive ou le terme de projet, recouvre deux acceptions le « projet-dessein » et le « **projet - programme** » (Boutinet, J.P., 1993).

Ainsi le terme de projet porte en lui-même une dualité et laisse entendre sa double nature, à la fois tension vers un inconnu que l'on tente d'imaginer, et démarche organisée pour y parvenir

Mais, au-delà de la diversité des significations, l'examen des écrits permet d'identifier deux voire trois logiques dans lesquelles l'on peut s'inscrire le projet personnel d'insertion (PPI):

- ◆ Une logique de moyen lorsque le projet est une occasion d'apprendre et n'est pas une fin en soi, c'est un détour pour confronter les élèves à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage proches de la vie réelle;
- ◆ Une logique de fin et de moyen lorsque le projet est une pratique pédagogique d'orientation qui trouve ses origines dans l'approche orientante. Le projet se présente, alors, comme dispositif de développement de l'efficacité scolaire sociale et professionnelle. et de préparation à l'insertion via le développement des compétences de l'employabilité ; Dans ce sens, c'est la démarche et les compétences de l'empowerment qui en sont l'axe central ;
- ◆ une logique de fin où le projet sert à concrétiser un choix d'orientation scolaire ou professionnelle, dans ce sens le projet personnel s'inscrit dans le cadre du développement professionnel.

Ainsi le concept de projet personnel en éducation a un double ancrage à la fois pédagogique et éducatif. Mais quelle que soit l'acceptation, le projet s'inscrit, toujours, dans un processus d'autonomisation et de devenir car construire un projet c'est se projeter différent dans l'avenir.

## **2.2. FONDEMENTS THEORIQUES**

### **2.2.1. Ancrage pédagogique ou le PP comme méthode de pédagogie active**

Comme forme de pratique pédagogique, le PPI trouve son ancrage dans la pédagogie active, notamment la pédagogie de projet.

Historiquement, la pédagogie de projet remonte à John DECROLY par son célèbre « learning by doing ». Mais c'est William HEARD KILATRICK en 1918, dans un article intitulé The Project Method qui a vraiment précisé cette méthode.

Dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les membres du courant dit de l'Éducation nouvelle vont expérimenter et théoriser des pratiques relevant de la pédagogie de projet, notamment :

- ◆ Ovide Decroly (1871-1973) par l'importance donnée aux centres d'intérêts de l'apprenant ;
- ◆ Célestin Freinet (1896-1966) par sa classe/coopérative et l'affirmation que « les connaissances s'élaborent dans des projets d'action ou de recherche ».



- ◆ Jean Piaget qui a posé les bases théoriques de cette pédagogie en mettant au centre de l'apprentissage l'activité du sujet car, selon lui "les connaissances sont construites par l'individu par l'intermédiaire des actions qu'il accomplit sur les objets"

### **2.2.1.1. Définition**

Selon le *Glossaire des termes de technologie éducative* édité par l'Unesco, "le projet est une activité pratique signifiante, à valeur éducative, visant un ou plusieurs objectifs. Elle implique des recherches, la résolution de problèmes et souvent, l'utilisation d'objets concrets. Une telle activité est planifiée et menée à bien par les apprenants et l'enseignant dans un contexte naturel et vrai".

La pédagogie de projet est, donc, une pratique de la pédagogie active qui :

- ◆ donne la position de tête à l'élève, qui :
  - a la possibilité de cibler une activité autour d'un intérêt personnel ou situationnel. Le mot « projet » indique une « projection », laquelle doit venir de l'élève et non de l'enseignant, même si celui-ci joue un rôle dans son encadrement ;
  - doit investir ses idées, ses intérêts personnels et les connaissances qu'il possède déjà ou qu'il devra développer pour parvenir à réaliser son projet,
  - devra lui-même chercher des informations, consulter des personnes-ressources autres que son enseignant et faire des démarches qui peuvent l'amener à investiguer ou à agir dans le milieu extérieur à l'école.
- ◆ fait passer les apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète et dans laquelle l'apprenant est associé de manière contractuelle à l'élaboration de ses savoirs ;
- ◆ Evoque souvent des activités complexes et de longue haleine. En fait, il y a projet :
  - dès qu'il y a représentation d'un état désirable et désiré, qui n'advient qu'au prix d'une action volontariste et efficace ;
  - pour avancer dans un projet il faut, construire une stratégie et résoudre une série de problèmes, dont chacun fait appel à des ressources cognitives diverses, parfois détenues par des personnes différentes.
  - D'une démarche de projet, on attend souvent qu'elle soit le moteur d'une activité, voire d'un apprentissage parce que, comme l'expression l'indique, le sujet est mobilisé par un but à réaliser et consent donc des efforts, sinon pour apprendre, du moins pour réussir. Tout l'art est évidemment d'engager les élèves dans des projets où la réussite dépend d'un apprentissage.
  - L'engagement dans un projet de moyenne ou longue portée offre aussi un cadre intégrateur à des activités plus limitées qui, prises isolément, sont reçues comme des exercices sans grand intérêt, ou même privé de tout sens.

- Le projet renforce le sens des apprentissages, or pour apprendre, il n'est jamais superflu de comprendre le sens de ce qu'on apprend. Pour cela, il ne suffit pas que le savoir soit intelligible, assimilable. Il faut qu'il soit relié à d'autres à l'expérience aux activités humaines, que l'on comprenne pourquoi il a été développé, transmis, pourquoi il est bon de se l'approprier.

### **2.2.1.2. Objectifs**

Le projet, en tant que méthode pédagogique et situation d'apprentissage, permet d'atteindre les objectifs suivants (PERNOUD

- ◆ Entraîner la mobilisation de savoirs et savoir-faire acquis, construire des compétences ;
- ◆ Donner à voir des pratiques sociales qui accroissent le sens des savoirs et des apprentissages scolaires ;
- ◆ Découvrir de nouveaux savoirs, de nouveaux mondes, dans une perspective de sensibilisation ou de " motivation " ;
- ◆ Placer devant des obstacles qui ne peuvent être surmontés qu'au prix de nouveaux apprentissages, à mener hors du projet ;
- ◆ Provoquer de nouveaux apprentissages dans le cadre même du projet ;
- ◆ Permettre d'identifier des acquis et des manques dans une perspective d'autoévaluation et d'évaluation-bilan ;
- ◆ Développer la coopération et l'intelligence collective ;
- ◆ Aider chaque élève à prendre confiance en soi, renforcer l'identité personnelle et collective à travers une forme d'*empowerment* ;
- ◆ Développer l'autonomie et la capacité de faire des choix et de les négocier ;
- ◆ Former à la conception et à la conduite de projets ;

### **2.2.1.3. Caractéristiques et fonctions**

Ce qui caractérise le plus, le PPI comme pédagogie de projet, c'est bien sûr sa démarche mais surtout les fonctions qu'il assure à savoir :

- ◆ Une fonction économique et de production : l'accomplissement du projet doit tenir compte des contraintes économiques, temporelles, matérielles et humaines. Elle amène donc les formés à gérer leur environnement.
- ◆ Une fonction thérapeutique : elle renouvelle l'intérêt des élèves pour l'école en leur permettant de s'engager dans une activité signifiante aussi bien sur le plan de l'apprentissage que sur celui de l'engagement social et professionnel.
- ◆ Une fonction pédagogique et didactique : les actions nécessaires à la réalisation du projet sont le moyen de mobiliser des savoirs et savoir-faire acquis et de développer des compétences et des connaissances nouvelles.
- ◆ Une fonction sociale et médiationnelle : si le projet fait appel à des partenaires, la pédagogie de projet amène les apprenants à s'ouvrir aux autres, à d'autres institutions, à être reconnus par eux. Elle amène également le groupe à partager les compétences et à confronter les avis, les opinions...

- ◆ Une fonction politique : la participation active à un projet implique une vie collective. Le projet devient alors également une formation à la vie civique.

## **2.2.2. Ancrage dans l'approche orientante**

### **2.2.2.1. Définition**

L'approche orientante est un concept qui vient du Québec et qui cherche à rapprocher éducation, apprentissage et orientation. Elle promeut l'idée que l'équipe éducative toute entière doit s'impliquer pour que l'élève s'approprie sa recherche d'orientation scolaire et professionnelle et soit ainsi dans une dynamique de projet personnel. Pour ce faire l'établissement scolaire et l'équipe éducative doivent offrir à l'élève tout au long de sa scolarité, tous les éléments (ressources, activités pédagogiques) nécessaires à son orientation et qui feront qu'il fera le lien entre ses apprentissages, les disciplines et le monde du travail.

Il ressort de revue des écrits que l'approche orientante peut être définie comme :

- ◆ une conception de l'éducation qui tente d'aider les apprenants à mieux se connaître, à être davantage motivés sur le plan scolaire, à établir des liens entre leur vécu à l'école et leurs rêves de métier et les amener à développer des projets personnels par l'intégration des notions liées à l'orientation dans les activités disciplinaires, scolaires et parascolaires en mettant à contribution tous les partenaires impliqués dans leur environnement éducatif ;
- ◆ une démarche concertée débouchant sur des objectifs et la mise en place d'activités pédagogiques visant à accompagner l'apprenant dans le développement de son projet personnel ;
- ◆ une pratique pédagogique dont la progression tout au long de la scolarité vise à donner à l'ensemble des élèves des compétences pour être à même de choisir et de s'orienter tout au long de leur vie (Paul & Suleman, 2005) ;
- ◆ Une nouvelle approche de l'orientation qui se situe plus en amont du choix de carrière et de l'insertion professionnelle mais contribue à des choix mieux préparés, mieux étayés et mieux assumés ;

### **2.2.2.2. Postulats**

- ◆ L'idée d'une école orientante émerge du besoin d'assurer et de soutenir le plus efficacement possible la réussite éducative des élèves en donnant un sens accru aux apprentissages par les liens à faire avec le monde du travail et avec leur propre démarche d'orientation ;
- ◆ L'apprenant serait davantage motivé à réussir s'il savait mieux apprécier la portée future de sa formation actuelle ;

- ◆ L'approche orientante est basée sur l'idée que le développement de l'élève et son appétence pour les études sont liés à sa réflexion sur son avenir scolaire et professionnel.

### **2.2.2.3. Objectifs**

Une nouvelle pratique d'orientation à caractère plus éducative que psychologique qui trouve ses fondements et outils essentiels dans l'approche orientante (AO). C'est la méthodologie de projet et les compétences d'employabilité qu'elle permet de développer qui en sont l'objet essentiel. Elle a, ainsi, pour objectifs d'aider les apprenants à :

- faire des choix appropriés entre les disciplines et les cursus,
- mieux les préparer au monde du travail par :
  - le développement de certaines compétences dites psycho-professionnelles (CV, entretiens..) leur permettant de mieux gérer leurs transitions,
  - des contacts (apprentissage, stages) avec les professionnels,
  - La promotion de compétences transversales et l'esprit d'entreprise.

### **2.2.2.4. Caractéristiques**

L'approche orientante en tant que pratique de l'orientation se caractérise une perspective de

- ◆ orientation tout au long de la vie (OTLV) qui concerne de plus en plus l'ensemble des cursus scolaires et de formation et vise moins à accompagner/entériner des choix sociaux qu'à inculquer des compétences cognitives et des attitudes mobilisables tout au long de la vie active. Elle considère, donc, que les bases requises à la préparation d'un projet de vie doivent être acquises dès le primaire, ce qui implique d'attribuer à l'école une vocation d'orientation pour permettre aux jeunes d'apprendre à planifier leur vie personnelle et professionnelle durant leur scolarité (développements professionnel, social et citoyen) ;
- ◆ infusion qui consiste en l'intégration au contenu des cours des références aux métiers et au monde du travail. Ce principe est plus pédagogique que vocationnel. les mises en contextes, sous l'effet multiplicateur impriment un mouvement vers le futur ;
- ◆ Cette intégration des mondes scolaires et professionnels pourrait être l'occasion d'amener l'apprenant à envisager son choix de carrière à partir, d'abord, de son expérience de l'école, à partir des satisfactions vécues et des objectifs atteints dans le contexte des apprentissages. Le principe de la collaboration, l'approche orientante, en s'intégrant au projet éducatif se doit d'être associée à l'ensemble des partenaires de l'éducation;

- ◆ Participative ou collaborative puisqu'elle exige l'engagement concerté de tous les acteurs/partenaires éducatifs (scolaires, professionnels et familiaux) dans l'accompagnement au développement de PPI (Gingras, 2007); Le principe de la collaboration fait des milieux en dehors de l'école des milieux accessibles qui élargissent le sentiment d'appartenance et qui favorisent chez les jeunes leur éventuel processus d'insertion ;
- ◆ De la méthodologie des contextes outil et concept clé de ce qu'on appelle l'apprentissage significatif ;
- ◆ D'accompagnement, individuel ou de groupe, consistant en
  - La mobilisation de l'apprenant autour de projet afin de développer chez lui l'attitude motivée qui serait une tendance générale des personnes à fonctionner par projets dans leur existence, c'est-à-dire à construire puis à réaliser des projets.\* Cette tendance est décrite comme un ensemble de trois composantes : le pouvoir personnel, le besoin de réussite, et la perspective temporelle,
  - des informations et une aide pour faciliter la prise de décision relative aux cursus scolaires et professionnels afin de mieux gérer sa trajectoire professionnelle.

### **2.2.3. PPI, démarche projet et processus d'accompagnement**

**Selon les approches d'ancrage, les phases constitutives de la démarche d'accompagnement au développement de PPI varient selon qu'elles sont définies de façon générique ou détaillé. Le nombre de phases peut aller de trois à six. Ainsi,**

- ◆ Une approche générale voire standard à trois phases : d'exploration, d'élaboration (conception/planification et de mise en œuvre/suivi ;
- ◆ **l'approche du développement vocationnel personnel (ADVP) distingue 4 étapes linéaires qui se vivent de façon progressive et peuvent débiter depuis le primaire et toute la vie durant, il s'agit de :**
  - l'étape d'exploration pour découvrir : «il s'agit de l'exploration de soi et du monde scolaire et professionnel. » L'élève explore les composantes de son identité personnelle et de son environnement. Il prend conscience qu'il existe une démarche de choix de carrière et qu'il en est le principal acteur. Son but est la découverte ;
  - « l'étape de la cristallisation pour comprendre. C'est l'étape du classement, de l'organisation et du regroupement de l'information recueillie à la phase précédente. » Sans être à l'étape du choix définitif, l'élève reconnaît qu'il tend vers un secteur professionnel plutôt qu'un autre.

- L'étape spécification pour prioriser et choisir« c'est l'étape où la préférence professionnelle générale devient spécifique. » L'élève explore plus à fond ce qui le motive, ce qu'il veut devenir et ce qu'il retient comme possibilité. Il met en relation la connaissance qu'il a de lui-même avec ce qu'il connaît de la réalité scolaire et professionnelle et il formule un choix de carrière spécifique.
  - L'étape de réalisation pour agir c'est « l'étape de la planification et de la réalisation du choix. » L'élève planifie le parcours qui le mène à la réalisation de son projet de carrière. Il anticipe, planifie et élabore la démarche qui lui permet d'opérationnaliser son choix.
- ◆ L'approche de la psychopédagogie des projets personnels (PPP) distingue 5 stades (Legrès P. et. Pémartin D., 983)
- Le syncrétisme des projets ;
  - L'investigation diffuse et inorganisée de l'environnement ;
  - L'investigation exclusive de soi ;
  - L'émergence des choix et projets professionnels ;
  - L'établissement des projets professionnels.
- ◆ **L'approche de la pédagogie de projet distingue six phases de :**
- Émergence de l'idée
  - Analyse de la situation
  - Définition du projet
  - Montage et planification du projet
  - Mise en œuvre du projet et suivi
  - Évaluation et bilan

La mise en perspective de démarche de développement de projet des phases de développement vocationnel/professionnel et d'éducation orientante permet de relever les constats suivants :

- ◆ Dans le cadre de la pédagogie de projet comme de l'approche orientante, la démarche projet est un processus méthodologique planifié mais dynamique comportant un ensemble de phases, généralement ;
- ◆ Toutes les approches insistent sur l'impératif et le rôle déterminant de l'étape « construction d'une identité positive » comme le pré-requis indispensable avant toute mise en projet. C'est une étape, certes, difficile mais indispensable avant toute possibilité d'orientation ou d'insertion car elle a pour objectif de permettre à l'apprenant de mieux se connaître en prenant **conscience de ses ressources personnelles, de ses traits de personnalité, de ses aptitudes, de ses intérêts ;**
- ◆ Le développement de projet ne saurait se résumer à des activités ponctuelles (activités parascolaires), il est un processus de maturation progressive

pouvant être de en plus initié dès l'école primaire selon un phasage allant toujours de l'exploration à la mise en œuvre voire au suivi/évaluation.

#### **2.2.4. Synthèse théorique : pertinence de l'approche PPI en ENF**

En somme, le projet dans sa dimension pédagogique est un outil de lutte contre l'échec scolaire ou de développement de l'efficacité scolaire parce qu'il :

- ◆ Renforce la pertinence des apprentissages or un des facteurs les plus déterminants de l'échec scolaire est l'absence de pertinence des apprentissages. Une partie des élèves en échec résistent aux apprentissages scolaires parce qu'ils n'en voient pas le sens. Pour les éducateurs et éducatrices, la distance à combler n'est pas celle entre la connaissance codifiée et la connaissance personnelle des élèves, mais plutôt la distance entre les situations d'apprentissage qu'on propose à l'école et celles où ils peuvent se trouver ailleurs. les situations d'apprentissage qui leur sont, généralement, proposées sont dépouillées de toute la richesse de la complexité de la vie réelle
- ◆ Exerce une pression au transfert grâce à la mise en relation du savoir et de l'expérience et par la contextualisation qui met l'apprenant dans des situations d'apprentissage plus complexe que les exercices scolaires et plus proche de la vie réelle,

Dans le même ordre d'idées, le projet en tant que nouvelle pratique d'orientation davantage considérée comme activité pédagogique voire éducative (éducation à l'orientation) que psychologique (en terme de conseil), peut se révéler un formidable dispositif de :

- ◆ Qualification des apprentissages qu'elle prend en compte l'utilité des disciplines en les articulant à un contexte professionnel. Ainsi, l'apprentissage devient socialement valorisé, mis en perspective de servir et acquiert du même coup, aux yeux de l'apprenant, une valeur d'avenir (DE PELLETIER, D, 2004, L'Approche Orientante, clé de la réussite scolaire et professionnelle) ;
- ◆ De préparation à l'insertion parce qu'elle :
  - Inscrit l'orientation dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie, ce qui favorise la maturation du projet personnel;
  - Cible des compétences considérées comme pertinentes pour s'orienter tout au long de la vie ou indispensables pour être en mesure d'effectuer des choix quant à son orientation,
  - rendant l'apprenant plus apte à résoudre des problèmes qui se posent à lui ;

- Le préparant plus adéquatement à la poursuite de son cheminement scolaire,
  - L'aidant à découvrir et à développer ses forces vives amorçant, ainsi, un processus pertinent d'orientation ;
  - intégrateurs via l'accent mis sur des compétences transversales (méthodologiques et psychosociales) faisant appel à des savoirs provenant de sources variées ignorant les frontières disciplinaires, professionnelles ou autres, et dont le champ d'application est amené à s'élargir progressivement à mesure qu'elles s'exerceront dans des contextes de plus en plus complexes et diversifiés ;
  - ouverts sur leur environnement socio-économique pour que les connaissances acquises servent à mieux comprendre le monde dans lequel les apprenants évoluent et les guident dans leurs choix.
- ◆ Favorise une reconnaissance des acquis non exclusivement tributaires de systèmes de certification. En effet :
- Un des défis majeurs est, justement, de trouver des moyens d'offrir aux jeunes une plus grande reconnaissance de la valeur et de l'utilité des apprentissages de l'éducation non formelle, parce :
    - Le diplôme ne semble plus prédire de la réussite en termes de qualification ou de devenir de carrière,
    - les employeurs sont de plus en plus à la recherche de candidats qui ont non seulement obtenu des qualifications scolaires, mais qui peuvent également prouver qu'ils ont toute une série d'aptitudes pratiques apprises par l'expérience pratique, « sur le tas », et de manière beaucoup plus efficace dans des environnements non formels ;
- ◆ développe l'empowerment et même des compétences « psycho-professionnelles » :
- l'expérience scolaire ou professionnelle de montage de projet personnel exerce à la planification, à la prise d'initiative, la pratique du travail en groupe, à la résolution de problème, à la prise de décision : 5 compétences fondatrices de l'autonomie et de l'efficacité scolaire, sociale et professionnelle
  - La concrétisation du projet :
    - favorise l'émergence d'image de soi positive qui s'acquiert à travers un cumul de réussites,
    - Met en évidence des réussites personnelles et collectives,
    - Permet une analyse réflexive à travers une formalisation orale et parfois écrite,
    - Renforce la construction d'une citoyenneté à travers la gestion coopérative du projet dans un esprit de solidarité et de coopération.



L'école, en mettant au centre de sa mission la réussite de tous les élèves, ne peut tous les qualifier sans en même temps leur fournir l'opportunité de construire et de réaliser des projets, en rapport avec leur formation et leur identité et favoriser, ainsi, chez le plus grand nombre, l'état d'être en dynamique du projet quant à sa formation et à son insertion.

Théoriquement, il est, donc, possible d'affirmer que le PP inscrit dans l'approche orientante est un des dispositifs pédagogiques permettant à chaque élève de développer et de valoriser ses compétences tout en comprenant les relations entre ses apprentissages scolaires et son environnement. Il sert, ainsi, à améliorer les rapports école/emploi et limiter le nombre de jeunes qui quittent les systèmes scolaires initiaux sans perspective d'études ou d'emploi.

En référence à ce cadrage conceptuel, comment caractériser les pratiques de développement de PPI des ONG retenues pour les besoins de la présente étude ?

**3. LES PRATIQUES DE PPI ET  
D'ACCOMPAGNEMENT :  
ETUDE DE CAS**

### 3.1. CARACTERISTIQUES DES PRATIQUES OBJET DE L'ETUDE

Rappelons que dans le cadre de cette étude, une bonne pratique » est définie comme une action produisant des résultats avérés dans un domaine donné.

Il ne s'agit donc pas d'un modèle d'action « *standardisable* », sorte de « *one best way* » car notre objectif consiste simplement à faire un état des lieux des pratiques d'accompagnement ayant produit des résultats avérés en matière de développement de PPPI pour en dégager les éléments caractéristiques et capitalisables pour l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement plus efficace.

L'analyse des pratiques mises en œuvre par les 4 associations considérées comme référentes en la matière (AMESIP, ALIKRAM, AHO, MFR) ont été caractérisées selon les dimensions suivantes:

1. les domaines et zones d'intervention de l'association enquêtée ;
2. les profils des bénéficiaires et leurs préacquis ;
3. la démarche d'accompagnement selon cinq caractéristiques: prérequis nécessaires, domaines de projets, démarches et actions mises en œuvre et types et rôles des acteurs/partenaires impliqués.

Les tableaux suivants nous donnent un profil synthétique des associations enquêtées en fonction des différentes dimensions prises en compte pour l'observation/analyse de leurs pratiques.

#### 3.1.1. Domaines et zones d'intervention des associations

**Tableau 2 : Zones d'intervention des associations enquêtées**

<b>Zones d'intervention</b>	<u>AL IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>AHO</u>	<u>MFR</u>	<u>total</u>
Urbain			<b>X</b>		<u>1</u>
Périurbain		<b>X</b>	<b>X</b>		<u>2</u>
Rural	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>2</b>

Les ONG enquêtées interviennent plutôt en milieu rural et péri-urbain. Ceci s'explique par les caractéristiques de la population cible majoritairement féminine et rurale pour les enfants non scolarisés (SEAENF, 2006, Rapport de suivi sur l'EPT. Etude de pays. Des options réelles pour les politiques et les pratiques : le Maroc) et plutôt péri-urbaine pour les déscolarisés (UNICEF, 1998, Typologie des enfants non scolarisés et déscolarisés).

**Tableau 3 : Domaines d'intervention des associations enquêtées**

<b>Domaines d'intervention</b>	<u>AL IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>MFR</u>	<u>HO</u>
Lutte contre L'abandon scolaire:	X	X	X	X
Lutte contre le travail des enfants	X	X		X
Formation professionnelle	X	X	X	X
alphabétisation	X	X		X
<b>Autres :</b>				

L'analyse des deux tableaux montre que les associations observées interviennent :

- ◆ plutôt en zones péri-urbaine et rurale nonobstant l'AHO dont l'intervention concernent à la fois le péri-urbain et l'urbain ;
- ◆ Toutes dans la lutte contre l'abandon scolaire et pour favoriser l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle de leurs bénéficiaires ;
- ◆ La majorité d'entre elles, 3 ONG sur 4 intègrent la lutte contre le travail des enfants et l'alphabétisation comme domaines d'activité.

### 3.1.2. Profil des bénéficiaires

**Tableau 4 : Parcours d'insertion des bénéficiaires insérés**

Expériences acquises ONG	Non scolarisé	déscolarisé	Scolarisé en ENF	Formation professionnelle	En initiation à un métier	En activité
ALIKRAM		<b>X</b>	<b>X</b>			
AMESIP		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
AHO		<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
MFR	<b>X</b>		<b>X</b>			

Comme l'affiche le tableau ci-contre :

- ◆ tous les enfants enquêtés ont été scolarisés en classes d'ENF ;
- ◆ la majorité d'entre eux sont des déscolarisés ;
- ◆ leurs expériences sont hétérogènes puisque ils sont soit en formation professionnelle, en initiation à un métier ou en activité d'emploi.

**Tableau 5 : types de formation dispensées par les ONG**

<b>Formation reçue ou dispensée</b>	<u>AL IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>MFR</u>	<u>AHO</u>	<u>total</u>
Préparation à la vie active	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>4</b>
Activités socio-éducatives (théâtre, musique, dessin, sport...)		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>3</b>
Insertion dans la formation professionnelle	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>3</b>
Formation complémentaire (informatique, langue...)		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>2</b>
Insertion à l'école				<b>X</b>	<b>1</b>
Initiation au métier				<b>X</b>	<b>1</b>
Professionnalisation des bénéficiaires en activités d'emploi	<b>X</b>				<b>1</b>

Les formations dispensées ont pour objectifs :

- ◆ pour les 4 ONG, une préparation à la vie active soit par l'insertion en formation professionnelle ou en initiation au métier;
- ◆ pour 3 ONG/4, le développement personnel du bénéficiaire par des activités socio-éducatives ou des compléments de formation ;
- ◆ une professionnalisation des bénéficiaires en activité d'emploi ;

- ◆ Et secondairement une insertion en EF.

Il ressort de ces résultats que toutes les associations s'inscrivent dans un objectif d'insertion en vie active. La différence concerne plutôt le parcours. Pour certaines ONG, cette insertion passe par une phase de préparation via la formation, pour d'autres, au contraire l'insertion se fait directement par le biais d'une immersion c'est-à-dire une formation sur le tas.

### 3.1.3. Démarche d'accompagnement au développement de projet

**Tableau 6 : Domaine des projets**

<b>Domaine du projet</b>	<u>IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>MFR</u>	<u>AHO</u>	<u>Total</u>
agricole,			<b>X</b>		<b>1</b>
commercial,	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>2</b>
services,	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>3</b>
industriel,	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>3</b>
artisanal		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>1</b>
artistique,		<b>X</b>			<b>1</b>
sportif		<b>X</b>			<b>1</b>

Globalement, l'analyse du tableau permet de souligner que :

- ◆ Les domaines investis sont fonctions de la zone de site de l'ONG. Ainsi le domaine agricole est l'apanage des ONG en milieu rural alors que les autres domaines sont plus fréquents en milieu péri-urbain ;
- ◆ Selon les ONG, l'AMESIP s'investit dans tous les domaines, alors que l'AHO semble se spécialiser dans le montage de projets en industrie et dans les services.

**Tableau 7 : Etapes de démarche d'accompagnement de projet**

<b>Etape considérée ou citée</b>		<u>AL IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>MFR</u>	<u>AHO</u>	<u>total</u>
<b>Pré-requis</b>	Etre scolarisé en ENF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>4</b>
	Etre porteur du projet : volonté de s'en sortir	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>4</b>

Etape1	accueil	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>4</b>
	connaissance de soi		<b>X</b>			<b><u>1</u></b>
Etape2:	Connaissance de l'environnement	<b>X</b>				<b>1</b>
	Choix selon l'offre de métier				<b>X</b>	<b>1</b>
	Recherche de stage		<b>X</b>			<b>1</b>
Etape3 : immersion		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>4</b>
Etape 4	élaboration de projet	<b>X</b>				
	Formation des accompagnateurs			<b>X</b>		

Globalement, deux étapes sont considérées par l'ensemble des ONG à savoir l'accueil et l'immersion. Les autres étapes bien que citées sont inégalement prises en compte. Ce qui témoigne certes de l'existence d'une forme d'accompagnement mais interprété selon les possibilités des ONG et réduit à sa plus simple expression.

Or la mise en œuvre d'un projet nécessite une forte anticipation et son efficacité requiert une méthodologie rigoureuse inscrite dans la durée et suivant des étapes bien déterminées, aux objectifs clairement identifiés.

**Tableau 8 : Acteurs impliqués**

<b>Association</b> <b>Acteurs impliqués</b>	<b>AL IKRAM</b>	<b>AMESIP</b>	<b>MFR</b>	<b>AHO</b>
<b>Bénéficiaires</b>				
- Porteur du projet	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
- Parents/tuteurs		<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Partenaires nationaux</b>				
- ENF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
- Départements ministériels		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
- Offices	<b>X</b>	<b>X</b>		
- Société civile (donateurs)		<b>X</b>		<b>X</b>
- Entreprises citoyennes		<b>X</b>		<b>X</b>
- Milieu professionnel		<b>X</b>		
<b>Partenaires internationaux</b>				

- Association		X		
- Le Bureau International du Travail (BIT/IPEC)	X			
- Ambassades		X		X

Les ONG mettent à contribution tous les acteurs de leur environnement aussi bien nationaux qu'internationaux. Une telle mobilisation démontre la forte initiative des ONG et les exigences d'élaboration de projet personnel surtout d'insertion.

**Tableau 9 : Rôles des partenaires impliqués**

<b>Rôles des partenaires impliqués</b>	<u>AL IKRAM</u>	<u>AMESIP</u>	<u>MFR</u>	<u>AHO</u>
<b>Partenaires nationaux</b>				
1. MEN : ENF/Académie :	X	X	X	X
- financement de la scolarisation	X	X	X	X
- coordination				
- encadrement	X	X		X
- Soutien scolaire				
3. Départements ministériels		X	X	
- Aide financière		X		
- Projets de remise à niveau		X		
- Encadrement				
4. Société civile :		X		X
- aide financière de donateurs		X		
- participation au CA				
6. Milieu professionnel :	X	X		X
- faciliter l'accès à des stages	X	X		X
- participation à l'encadrement				X
- prise en charge des frais de formation				X
<b>Partenaires internationaux</b>				
1. OI : Bureau International du Travail (BIT/IPEC)				
- Orienter les plans d'action en déterminant les objectifs et les activités menées par les jeunes	X			
- Contribution financière	X			X
2. Ambassades				
- Aide en nature				
3. Association :				
- Encadrement et accompagnement à l'élaboration du PP ;		X		
- Suivi de la réalisation concrète des projets				



- Aide financière		X		X
-------------------	--	---	--	---

La pluralité des partenaires mobilisés montre que les ONG :

- ◆ Impliquent de multiples acteurs, ceux :
  - **à l'origine du projet**, une forte impulsion est généralement donnée par l'association grâce à sa capacité d'initiative et l'efficacité de son réseau relationnel ou des acteurs relais comme l'animateur ;
  - **associés à la mise en oeuvre** des actions diffèrent selon le domaine du projet. A cet effet, plusieurs familles d'acteurs peuvent être identifiées :
    - le porteur du projet et ses bénéficiaires directs (enfant et famille) ;
    - des structures institutionnelles comme des ministères, l'OFPPT
    - des acteurs du milieu d'insertion ou de formation en particulier les entreprises agricoles ou industrielles et les tuteurs chargés de l'encadrement des stagiaires,
    - Des acteurs de la société civile chargée de l'encadrement des accompagnateurs à l'élaboration de projets à l'exemple de l'IRCAM ou membre du conseil d'administration comme pour la MFR DE MACHRÂA BELKSIRI ;
- ◆ La nécessité de recourir à un partenariat national et surtout international pour mobiliser des fonds et compléter, ainsi, les subventions du SEAENF qui restent insuffisantes. Les budgets alloués depuis 1997-98 n'ont jamais permis d'approcher les objectifs fixés pour la décennie de l'éducation et de la formation (Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France, 2006, Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Maroc) alors que le coût annuel par enfant de l'alphabétisation et de la formation professionnelle serait de l'ordre de 5160 dirhams pour une formation au siège et 12154 dirhams pour une formation en usine.

### **3.2. CONDITIONS D'EFFICACITE POUR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIF EFFICACE D'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DE PPI**

L'étude des bonnes pratiques a permis d'identifier des points clés mais aussi de mettre en évidence des constats et surtout des contraintes à dépasser pour plus d'optimisation et de dynamisation des pratiques d'accompagnement au développement de projet personnel d'insertion des bénéficiaires de l'ENF.

C'est ainsi que l'atelier TGN auquel ont participé une quinzaine de **personnes en leur qualité de responsables, d'animateurs ou de bénéficiaires de 4 OGN** (AMESIP, AIKRAM, AHO et MFR de MACHRAA BELKSIRI) a permis de générer un ensemble de 40 propositions d'actions (voir annexe) en réponse à la question nominale suivante.

Selon vous et en tant qu'acteur associatif privilégié, quelles sont les actions les plus efficaces pour l'élaboration et la conduite de projets personnels aboutissant à une insertion réussie des bénéficiaires de l'ENF (en formation pré-professionnelle, ou formation professionnelle ou dans la vie active) ?

### 3.2.1. Résultat de la TGN

**L'analyse des résultats et leur priorisation ont permis de retenir une banque de 40** propositions d'actions considérées par les participants comme des facteurs d'efficacité

**Tableau 10** : banque de propositions d'actions générées par la TGN

N°	Proposition	Total vote	Nombre Vote	M	R
4	Etablir le dialogue avec les jeunes pour réajuster leur idée initiale de projet	9	1	9	1
21	Opter pour une formation de qualité pour développer l'esprit de travail bien fait	9	1	9	1
2	Etre à l'écoute du choix du porteur de projet	59	7	8. 43	3
8	Apporter un soutien au jeune pour l'obtention de micros crédit pour concrétiser son projet	16	2	8	4
13	Créer des formations adaptées aux projets des jeunes	8	1	8	4
23	Aider le jeune à faire une évaluation à mi parcours de son projet	8	8	1	4
27	Développer en classe l'esprit d'entrepreneuriat	31	4	7. 75	7
34	Orienter certains élèves vers les associations de l'ENF spécialisées dans l'insertion	7	1	7	8
3	Développer chez le jeune le désir de » projection vers l'avenir	47	7	6. 71	9
5	Assurer une formation qualifiante meilleure pour l'insertion professionnelle	46	7	6. 57	10
1	Apporter appui au jeune pour l'obtention de micros crédit sans intérêt afin de concrétiser son projet	51	8	6. 38	11
7	Elargir les domaines de choix en filières de formation	31	5	6. 20	12
29	Former les intervenants à la pédagogie du projet	24	4	6	13
6	Valider la formation par un organe de l'état	12	2	6	13

28	Expliquer à l'élève la nécessité d'une mobilité géographique même loin des parents	11	2	5. 5	15
32	Encadrer un petit groupe d'élèves pour une meilleure action de suivi et d'insertion d'élèves	11	2	5. 5	15
11	Assurer le suivi de la sortie à l'entrée au marché du travail	41	8	5. 13	17
37	Stabiliser les équipes d'animateurs et éducateurs	5	1	5	18
14	Procéder à une étude du marché de l'emploi en amont pour éviter de former des chômeurs	19	4	4. 75	19
19	Adapter le projet des jeunes aux besoins réels de leur environnement socio économique	14	3	4. 67	20
10	Améliorer les conditions des stages pratiques par une offre diversifiée	22	5	4. 40	21
30	Créer des projets en dehors des limites d'âges exigibles par plusieurs formations	13	3	4. 33	22
12	Aider les bénéficiaires dans la création de projets	17	4	4. 25	23
16	Rechercher de micros crédit pour concrétiser son projet	8	2	4	24
25	Adapter les programmes de l'ENF aux projets professionnels	8	2	4	24
	Ouvrir les jeunes à d'autres expériences	16	4	4	24
24	Simplifier les procédures administratives	27	7	3. 86	27
20	Elaborer un programme de suivi du projet après sa mise en oeuvre	15	4	3. 75	28
18	Prendre en charge le projet dès le départ	11	3	3. 67	29
17	Impliquer les bénéficiaires dans l'élaboration du projet	7	2	3. 50	30
9	Activer les réseaux relationnels pour faciliter l'intégration socio- professionnelle des jeunes porteurs de projets	10	3	3. 33	31
22	Donner plus d'importance à la compétence pratique qu'au niveau scolaire	9	3	3	31
35	Impliquer des entreprises dans la formation des jeunes	3	1	3	31
36	Elaborer un statut du travailleur social	6	2	3	31
38	Organiser des séminaires pour des jeunes apprentis insérés dans la vie active pour échanger leurs expériences	9	3	3	31
40	Amener l'INDH à donner la priorité aux projets des bénéficiaires de l'ENF	12	4	3	31
33	Appliquer la convention existante dans le domaine de la formation professionnelle	5	2	2. 50	37
15	Assurer les frais de transport et de restauration pendant le stage	10	4	2. 50	37
31	Responsabiliser les jeunes	7	3	2.	39

				33	
39	Créer un réseau des associations agissant en ENF	1	1	1	40

### 3.2.2. Actions les plus prioritaires selon les participants à la TG

La mise en priorité selon le total de points obtenus, le nombre de votants et la moyenne permet de mettre en exergue 5 facteurs déterminants de l'efficacité :

- ◆ **Le rôle déterminant du porteur du projet qui doit en être l'initiateur du projet et le porteur du projet pour maximiser son implication**  
(Etre à l'écoute du choix du porteur de projet ( 59) et développer chez le jeune le désir de « projection vers l'avenir(47) ; la centralité des bénéficiaires dont l'implication du premier concerné à savoir le porteur du projet pour en faire l'acteur du projet par une participation active à l'élaboration du projet ( actions n° 2, 3, 4 et 17 ) tout en le responsabilisant ( action n° 17).Ce principe est affirmé aussi par l'implication de la famille parce qu'elle est, en effet, un des principaux bénéficiaires du projet de l'enfant ;
- ◆ **La pertinence des apprentissages en ENF** qui passe par :
  - une formation de qualité donc une formation qualifiante pour une meilleure insertion professionnelle (action n°5) efficace en en assurant la validation par un organe de l'état (action n° 6) ;
  - Une formation en alternance permettant une interaction entre la théorie et la pratique, impliquant les entreprises dans la formation des jeunes (action n°35) et intégrant des stages pratiques assortis de conditions permettant l'optimisation de leurs acquis par une offre diversifiée de stages (action n°10) et une prise en charge de leurs frais de transport et de restauration (action n°15) ;
  - Une formation intégrant des espaces de communication comme l'organisation de séminaires pour des jeunes apprentis insérés dans la vie active, l'échange d'expériences ou l'ouverture à d'autres expériences.
- ◆ **La professionnalisation de l'accompagnement** qui exige :
  - une démarche d'accompagnement planifiée avec des phases bien identifiées et structurées dans un parcours global qui peut s'étaler sur plusieurs années pour être en mesure de proposer un accompagnement adapté (action 11). A cet effet, trois phases sont mises en relief:
    - la phase de l'émergence du projet qui consiste par l'écoute du bénéficiaire (action n° 2).Cette phase pourrait être apparentée à l'accueil ;

- La phase d'élaboration ou de construction du projet, prise en compte du projet initial du bénéficiaire ( action n° 2), dialogue et aide à la prise de décision ( action n°4 ), en cas de besoin aide à la création de projet ( action n°12) et orientation, si nécessaire du projet du bénéficiaire selon les besoins réels de son environnement socio-économique( action n°19) ou les opportunités offertes ailleurs même loin des parents (action n°28),par une étude, en amont, du marché de l'emploi pour éviter de former des chômeurs (action n° 14) ;
- La phase de suivi/évaluation du projet, en cours d'élaboration du projet pour sa finalisation par une évaluation/régulation à mis parcours (action n°23) et le suivi de la mise en œuvre effective du projet (action 20 planifier le suivi du projet après sa concrétisation)
- Des outils comme des études de faisabilité, l'information et surtout le suivi qui devrait être continu le suivi post insertion pour en assurer une durabilité.

(Assurer le suivi de la sortie de l'ENF à l'entrée au marché du travail (41) planifié (Elaborer un programme de suivi du projet après sa mise en œuvre (15).

- ◆ Les passerelles en intervenant sur les procédures et l'offre d'insertion (Simplifier les procédures administratives (27),Elargir les domaines de choix en filières de formation (31),Améliorer les conditions des stages pratiques par une offre diversifiée (22) L'instauration de passerelles par la mise en place de dispositifs facilitant l'accès à la formation professionnelle comme la validation de la formation par un organe de l'état ( action n°6), la simplification des procédures administratives( action n° 24) la priorité à la compétence pratique plus qu'au niveau scolaire ( action n°22), la création de projets en dehors des formations conditionnées par une limite d'âge (action n°30) ;
- ◆ **La formation de ressources humaines qualifiées** (Former les intervenants notamment les animateurs dans trois domaines prioritaires : la pédagogie de projet 24 action n° 29), la législation du travail, la communication) ;
- ◆ **Les ressources financières** exigibles pour la concrétisation du projet (Aider les bénéficiaires dans la création de projets (17) et lui apporter de concrétiser son projet (16) La mobilisation de fonds pour le financement des appui au jeune pour l'obtention de micros crédit sans intérêt afin projets par la prise en charge du projet dès le début( action n° 18) l'existence ou la recherche de financement (action n° 16, renforcement de micro crédits (action n°8), appui au porteur de projet pour l'acquisition de micro crédit sans intérêt( action n°1,) en mettant à contribution l'INDH qui devrait donner la priorité aux projets des bénéficiaires de l'ENF( action n° 40), assurer les frais de transport et de restauration pendant le stage(action n°15) ;
- ◆ le renforcement de la coopération

- entre les associations agissant en ENF (action n° 39) permettant de connaître leurs pratiques respectives, de constituer une banque de données sur les bonnes pratiques et pour orienter certains élèves de l'ENF vers des associations spécialisées dans un type d'insertion (action n°34),
  - entre les associations agissant en ENF et des partenaires stratégiques notamment la formation professionnelle en rendant effective la convention existante (action n° 33),
  - entre les bénéficiaires de l'ENF, porteurs de projets, pour leur faire découvrir d'autres expériences ( action n°26) ou pour échange d'expériences en organisant, par exemple des séminaires pour des jeunes apprentis insérés dans la vie active (action n°38) ;
- ◆ Le développement de réseaux entendu le fameux « carnet d'adresses » qui semble avoir été déterminant dans les initiatives ayant ont été concluantes. En effet l'action 9 propose « d'activer les réseaux relationnels » pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle du porteur de projet. Ce réseau serait activé, selon les participants, pour la recherche de stages, de placement ou pour bénéficier, pour certains initiés ou bien informés de raccourcis permettant d'accéder à la formation professionnelle. De tels coups de pouce s'imposent et sont compréhensibles en l'état des choses c'est-à-dire en l'absence d'alternative permettant la mise en place de dispositifs d'accompagnement accessibles à tous.
- ◆ L'implication de différents intervenants dont certaines responsabilités ou attributions ont été pointées :
- le porteur de projet : le porteur du projet qui se doit d'être l'acteur responsable du projet avec l'implication de sa famille,
  - les associations agissant en ENF qui doivent assurer une formation qualifiante meilleure pour l'insertion professionnelle (action n°5), améliorer le taux d'encadrement en encadrant de petits groupes d'élèves pour une action de suivi et d'insertion plus efficace (action n°32), organiser des séminaires pour des jeunes apprentis insérés dans la vie pour échange d'expériences (action n°38), et pour ouvrir les bénéficiaires à d'autres expériences (action n°26),
  - le ministère de l'éducation nationale à travers la direction de l'ENF qui doit : adapter les programmes de l'ENF aux projets professionnels (action n°25), assurer la stabilité des équipes d'encadrement, notamment, les animateurs (action n°37), former les animateurs à la démarche projet (action n°29), valider la formation par un organe de l'état (action n° 6),
  - le ministère du travail qui devrait élaborer un statut du travailleur social pour motiver et fidéliser les animateurs,
  - la formation professionnelle, qui devrait créer des formations adaptées aux projets des jeunes (action n°13), élargir l'éventail de choix en ce qui concerne les spécialités de formation (action n°7), simplifier les procédures administratives d'accès à la formation (action n°24), donner plus d'importance aux compétences pratiques qu'au niveau scolaire (action n°22)

- les entreprises qui devraient s'impliquer, davantage, dans la formation des jeunes (action n° 35), améliorer les conditions des stages pratiques par une offre plus diversifiée (action n°10),
- l'INDH qui devrait donner plus de priorité aux projets des bénéficiaires de l'ENF.

### **3.3. SYNTHÈSE GLOBALE CARACTÉRISTIQUES DES PRATIQUES DE PPI ÉTUDIÉES**

Plusieurs facteurs caractérisent donc les bonnes pratiques étudiées le type de projet, le contexte géographique et économique d'intervention de l'association, l'antériorité des pratiques, les caractéristiques de la population cible.

Les ONG enquêtées ont développé des pratiques de projets personnels d'insertion,

- ◆ Souvent initiés par les ONG ;
- ◆ Visant une insertion (PPI) en vie active ou une préparation à l'insertion (PPPI) mais plus rarement des projets comme pratique pédagogique active favorisant des d'apprentissages qualifiants c'est-à-dire intégrés et intégrateurs
- ◆ Diversifiés selon :
  - la zone d'intervention de l'ONG, une tendance est, en effet, observée les PPI visant le secteur agricole sont, plutôt, développés en milieu rural alors que les projets d'insertion dans les services et en milieu industriel plutôt en milieu péri-urbain,
  - Le genre, les secteurs agricole et industriel restent l'apanage des garçons et ceux des services, celui des filles ;
- ◆ Mettant à contribution la majorité des acteurs de l'environnement par la conclusion de partenariats locaux, nationaux et internationaux conséquents. Ces partenariats mettent en exergue la capacité de mobilisation des ONG mais sont aussi révélateurs de l'immensité des ressources nécessaires à la concrétisation de PPI ;
- ◆ Dont le développement n'observe pas rigoureusement, toutes les phases de la démarche d'élaboration de projet:
  - seules l'accueil et la recherche de stage ou l'immersion sont considérées,
  - Les phases relatives à la conception, à l'encadrement et au suivi/régulation sont, souvent, absentes voire occultées. Or ce sont les phases fondamentales pour l'efficacité des PPI ;
  - La phase relative à la construction d'une image de soi positive, bien qu'elle soit pointée ça et reste l'absente du dispositif alors

qu'elle est déterminante pour la mise en dynamique de projet notamment pour un public de l'ENF caractérisé par un cruel déficit d'image de soi et de difficultés à se projeter dans l'avenir

- ◆ Caractérisés par un processus d'encadrement/accompagnement focalisé sur des interventions parcellaires ne prenant pas en compte l'ensemble des actions d'aide exigibles par un accompagnement pertinent. Les ONG enquêtés semblent mettre l'accent sur l'une ou l'autre des actions suivantes
  - L'appui à la recherche de stage ou de séjour en milieu professionnel prenant rarement en compte la demande puisque le projet est, plutôt, piloté par l'offre (AHO, AMESIP, ALIKRAM).
  - le montage de projet d'insertion dans le domaine agricole comme c'est le cas de la Maison familiale rurale de Machraa Belksiri (FMR),
  - l'appui à la formation des accompagnateurs à la démarche projet (AIKRAM).

Les résultats de la TGN confirment cette analyse tout en ciblant un ensemble de propositions d'actions prioritaires permettant une mise en place efficace de PPI. Il s'agit de renforcer :

- ◆ **le rôle déterminant du porteur du projet qui doit en être l'initiateur et le porteur afin de garantir sa pleine implication ;**
- ◆ **la qualification des apprentissages en ENF par la mise en place d'une scolarisation par alternance et la reconnaissance et la valorisation des acquis ;**
  - **la professionnalisation de l'accompagnement** qui exige une démarche d'accompagnement planifiée avec des phases bien identifiées et structurées dans un parcours global qui peut s'étaler sur plusieurs années pour être en mesure de proposer un accompagnement adapté ;
- ◆ **une diversification des passerelles en intervenant sur les procédures et l'offre de filières de formation et d'insertion ;**
- ◆ **La formation de ressources humaines qualifiées (Former les intervenants notamment les ONG, les accompagnateurs et les animateurs ;**
- ◆ **L'existence de ressources matérielles et surtout financières dédiées au montage et à la concrétisation des PPI ;**
- ◆ **le renforcement de la coopération, le développement de réseaux entendu le fameux « carnet d'adresses » qui semble avoir été déterminant dans les initiatives ayant ont été concluantes et**



## **l'implication de différents intervenants avec des responsabilités et des contributions complémentaires.**

Ainsi, les pratiques de projets et d'accompagnement au développement de PPI mises en œuvre par les ONG enquêtées témoignent de leur dynamisme mais ces dernières se heurtent encore à un ensemble de contraintes risquant si elles perdurent d'handicaper la mise en place de dispositif de PPI efficace pouvant favoriser des apprentissages plus qualifiant et une insertion plus viable.

Or, si l'ENF souhaite, réellement, mettre le développement de PPI de ses bénéficiaires au cœur de sa pratique éducative, il faudra, commencer par professionnaliser l'action des intervenants en les formant à l'accompagnement au développement de PPI selon une stratégie globale et intégrée respectueuse de la démarche d'élaboration de projet et des exigences d'un accompagnement pertinent.

## **4. STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL DES BENEFICIAIRES DE L'ENF**

L'insertion de bénéficiaires dans le système d'éducation formelle, la formation professionnelle ou la préparation à la vie active est un des objectifs stratégiques du programme de l'Education non formelle ou « Ecole de la Deuxième Chance.

Cependant, les études menées, à date, semblent avoir abouti au constat de la faible efficacité de ce programme d'ENF en la matière.

Or c'est l'insertion qui peut, non seulement, donner plus de visibilité et de crédibilité au programme d'ENF mais aussi l'inscrire dans un processus de qualité.

D'où l'urgence de relever un tel défi afin de permettre au système d'ENF d'être, à terme, plus pertinent voire plus performant.

Une des réponses pour relever ce défi est sans conteste la mise en place d'un dispositif de développement du projet personnel de l'individu

L'efficacité d'un tel dispositif nécessite une réflexion plus globale sur le processus d'accompagnement qui ne peut se résumer à l'inscription à des stages ou à de simple cursus de formation.

En effet, la capacité à construire un réel parcours de développement de projet professionnel personnel implique à la fois de bien identifier les composantes nécessaires à sa réalisation, notamment l'identification des différentes phases et leur planification dans un processus global et d'être en mesure de proposer des outils d'accompagnement adapté.

La réussite d'un tel défi suppose la formalisation de l'ensemble des dispositifs et outils sous forme d'une stratégie d'accompagnement au développement de projet professionnel personnel.

#### **4.1. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT**

- ◆ Le principe de centralité des bénéficiaires qui suppose:
  - l'adhésion au postulat que Chacun, a une certaine idée ou image de ce qu'il voudrait devenir et de ce qu'il croit devoir faire pour y parvenir ;
  - La définition positive du porteur de projet comme la ressource essentielle car pour réussir un projet l'individu a besoin de confiance, de reconnaissance et d'autonomie ;
  - la participation active et responsable du bénéficiaire de l'ENF porteur du projet pour en faire l'acteur de l'élaboration et la concrétisation du projet,

- l'implication de la famille parce qu'elle est, en effet, un des principaux bénéficiaires du projet de l'enfant.
- ◆ Le principe d'**une posture positive** d'accompagnement fondée sur **l'écoute active**, la reformulation et l'absence de jugement de valeur.
- ◆ Le principe de projet conçu comme cette attitude qui consiste en une espacité affective et cognitive qui rend une personne capable de se projeter différent dans l'avenir. Une telle attitude exige et souligne la capacité d'être en projet comme préalable à celle d'avoir un projet.  
En effet, l'étude « typologie des enfants en situation de déscolarisation et de non scolarisation » ENF1998 a mis en exergue que les enfants en situation limite regroupant, principalement, des enfants de la rue se caractérisent par un déficit affectif notoire et l'incapacité de se projeter différent dans l'avenir.
- ◆ Le principe de globalité qui inscrit la démarche d'accompagnement dans une approche intégrant toutes les étapes exigibles par un processus efficace d'accompagnement à l'insertion professionnelle. En effet, l'analyse des bonnes pratiques a montré que les associations qui réussissent à insérer des bénéficiaires de l'ENF ont mis en place un système de scolarisation par alternance ENF/APPRENTISSAGE, se sont spécialisées dans la formation à un métier porteur localement (Horizon Ouvert : formation industrielle pour les garçons et en coiffure, coupe et couture pour les filles, AMESIP en formation aux métiers du cirque, MFR en formation aux métiers de l'agriculture) ont de l'initiative et un capital relationnel conséquent leur ayant permis de conclure des partenariats et de favoriser l'insertion de leurs bénéficiaires.

Mais un processus d'accompagnement efficace et surtout pertinent ne peut se résumer à l'inscription à des stages ou même à une initiation à un métier, il nécessite une réflexion plus globale sur le processus d'accompagnement.

Ce processus doit assurer le suivi des apprenants dès leur scolarisation en classes d'ENF à leur entrée en activité voire au marché du travail.

## **4.2. ANCRAGE DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT**

- ◆ **Une démarche d'accompagnement** fondée sur un **référentiel de compétences** :
  - finalisé par deux buts :
    - la construction de la personnalité des bénéficiaires de l'ENF,
    - le développement de leur autonomie et de leur sens de responsabilité en favorisant l'acquisition de compétences de vie durables. Ces compétences sont reconnues comme des conditions préalables et nécessaires permettant aux jeunes d'adopter des comportements positifs et favorables en termes de : « Santé physique, mentale, et sociale », -« Environnement et développement durable », -« Droits de l'homme et de l'enfant », -« Insertion Sociale » et « Epanouissement éducatif ».

- articulés autour des compétences psychosociales suivantes :

<b>Domaines</b>	<b>compétences du référentiel</b>	<b>compétences prioritaires</b>
<b>Bien être physique et psychique</b>	1. Appliquer des règles de vie saine de préservation de la santé. 2. Se prémunir contre les dangers. 3. Agir de façon responsable pour préserver et respecter l'environnement. 4. Avoir conscience de soi et bâtir son identité personnelle. 5. Savoir gérer ses émotions et ses actes. 6. Avoir de l'empathie et du respect pour les autres. 7. Reconnaître ses champs d'intérêt, ses aptitudes, ses forces et ses faiblesses	+  +  +  + + +
<b>Insertion sociale</b>	8. Utiliser l'apprentissage pour résoudre des situations de vie. 9. Appréhender l'intégralité de ses droits et devoirs. 10. Comprendre les règles de vie en société. 11. Disposer d'habiletés techniques, organisationnelles et opérationnelles dans un domaine d'activités sociales. 12. Acquérir la capacité à établir des liens entre les apprentissages scolaires et le monde du travail. 13. Développer une compréhension et un respect de la diversité culturelle dans son pays et dans le monde. 14. Développer la volonté de réussir ses études et de réaliser son projet personnel et professionnel.	+  +  +  +
<b>Epanouissement éducatif</b>	15. Organiser le travail de façon méthodique en fonction des ressources, du temps et des objectifs fixés. 16. Résoudre les problèmes et prendre des décisions. 17. Acquérir une pensée créatrice et critique. 18. Savoir communiquer efficacement dans les relations interpersonnelles. 19. Apprécier différentes formes d'expression culturelle et artistique. 20. Exprimer ses idées, ses sensations, ses émotions et ses sentiments de manière esthétique. 21. Utiliser dans les situations de vie différentes technologies de communication.	+  +  + +

- ◆ donnant une extrême priorité aux quatre types de compétences, à savoir :
  - l'empowerment comme sentiment de pouvoir sur l'évolution de soi, notamment tout ce qui se rapporte à l'estime de soi, à l'affirmation de soi et à l'esprit critique,
  - L'autonomie dans l'apprentissage (connaître ses capacités, ses ressources et ses limites, développer des stratégies efficaces d'apprentissage,
  - L'entrepreneuriat (se donner des objectifs de changement ou d'évolution, savoir prendre des décisions, résoudre des problèmes, négocier),
  - Les compétences de communication de vie et de travail en groupe ;
- ◆ Capitalisant, pour les enfants en activité économique, des compétences pratiques ou de la vie courante, acquises lors d'une pratique professionnelle

parce que l'apprentissage de compétences professionnelles peut être une stratégie pour acquérir à la fois des compétences pratiques et des compétences psychosociales.

◆ **Une démarche d'accompagnement** qui s'inscrit dans la conception de l'éducation orientante qui :

- aide les élèves à mieux établir de liens entre leur vécu à l'école et leurs rêves de carrière et à les amener à développer des projets professionnels par l'intégration de notions liées à l'orientation dans les contenus disciplinaires et les autres activités de vie scolaire et ce, grâce à la collaboration de tous les partenaires impliqués dans leur environnement éducatif. »,
- Postule que :
  - c'est la personne concernée qui est la mieux placée pour effectuer ses choix. Mais elle peut bénéficier de l'accompagnement de son entourage familial et éducatif. On peut en effet rendre les sujets actifs en leur proposant des situations facilitantes sous forme d'expériences à vivre en classe ou en dehors ;
  - l'on se développe et qu'on fait des choix y compris dans le domaine vocationnel (professionnel). Ces choix, étroitement dépendants des choix personnels, sont considérés comme autant de problèmes à résoudre. Ils nécessitent chez l'individu l'accomplissement de tâches d'exploration (pensée créative), de cristallisation (pensée catégorielle), de spécification (pensée évaluative), de réalisation (pensée implicative).

◆ **Une démarche d'accompagnement** fondée sur un **référentiel conceptuel** commun, définissant:

- **le projet professionnel comme une composante du** projet personnel plus global en lien avec la place que l'on souhaite occuper dans la société,
- **projet** comme une démarche qui consiste à faire des choix, à se donner des objectifs et des moyens pour les atteindre,
- **accompagnement comme :**
  - un acte de formation visant à faire acquérir au porteur du projet une capacité à prendre en main son avenir professionnel, c'est à dire à envisager des parcours conciliant d'une part ses aptitudes, ses motivations, son projet et d'autre part les opportunités et les exigences du monde professionnel,
  - un levier de motivation qui permet au porteur du projet de devenir acteur et auteur de sa formation et capable de se situer, faire des choix, de se donner les moyens pour s'adapter à des mondes professionnels en évolution constante.

## **4.3. BUTS ET OBJECTIFS DE LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT**

### **4.3.1. Buts**

- ◆ Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'ENF.
- ◆ Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'ENF.
- ◆ Aider à la maturation du projet personnel et professionnel du bénéficiaire de l'ENF, pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

### **4.3.2. Objectifs**

- ◆ Mettre en dynamique de projet en aidant les bénéficiaires de l'ENF à être porteur et acteur de leur projet professionnel ;
- ◆ Doter les intervenants d'outils favorisant une telle mise en dynamique de projet par l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement et de soutien à l'élaboration de projet professionnel personnel réaliste,
- ◆ Harmoniser et formaliser les pratiques d'accompagnement au développement de projet professionnel personnel

## **4.4. AXES DE LA STRATEGIE**

- ◆ Les fondements de la stratégie et approche d'accompagnement
- ◆ Le processus global d'accompagnement
- ◆ Les outils d'accompagnement
- ◆ Les mesures d'efficacité

## **4.5. DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL**

Les résultats des enquêtes de benchmarking des pratiques réussies des associations partenaires de l'ENF référentes retenues dans le cadre de la présente étude et ceux de la recherche documentaire entreprise convergent vers les constats suivants :

- ◆ malgré la pluralité des techniques, méthodes, outils proposés aux professionnels de l'orientation et de l'insertion, il n'existe que deux grands modèles du choix professionnel :
  - le modèle des profils, qui s'appuie, notamment, sur les tests psychotechniques pour établir une adéquation entre personne et métier,
  - et le modèle éducatif, qui a pour objectif de favoriser chez chaque personne la construction d'un projet autant professionnel que personnel.
- ◆ Toutes les études ont montré que :
  - nos centres d'intérêts sont très stables tout au long de la vie et sauf exception, ils se fixent à partir de l'âge de 15/16 ans et varient peu par la suite,
  - Mieux connaître nos motivations profondes facilite la prise de décision. Les possibilités qui s'offrent à nous sont toujours aussi nombreuses mais les choix sont facilités par la connaissance d'éléments de réflexion. Quand on sait mieux ce que l'on aime vraiment, il est alors plus facile de cibler les métiers où l'on aura le plus de chances de réussite,
  - Mieux connaître ses centres d'intérêts peut même augmenter le nombre et la variété des choix possibles,
  - Mieux connaître ses potentialités permet d'avoir une plus grande confiance en soi. En effet, souvent c'est simplement parce que l'on craint de ne pas réussir que l'on abandonne tel ou tel choix.
- ◆ La construction de projet professionnel est un processus global devant être constitué de plusieurs phases ;
- ◆ Ce processus demande, étape après étape, de la **réflexion**, du **temps** et beaucoup d'**investissement personnel** ;
- ◆ L'objectif d'un dispositif d'accompagnement est d'aider le bénéficiaire de l'ENF à :
  - court terme, à entrer en dynamique de projet et à se faire une idée du métier préféré,
  - moyen terme, à être capable d'identifier le métier ou la formation qui correspond au mieux à ses attentes et ses compétences,
  - long terme à se faire une idée de la place que l'on veut occuper dans la société.



### **4.5.1. Processus global**

En référence aux conclusions précitées et aux spécificités/contraintes de l'ENF, nous avons choisi de proposer un processus simplifié mais global pour en faciliter l'utilisation par les différents intervenants en classes d'ENF.

Ce processus global, interactif et dynamique repose sur 4 phases successives et obligatoires pour un accompagnement efficace au développement de projet professionnel personnel d'insertion des bénéficiaires de l'ENF.

### **4.5.2 : Phases et étapes du processus :**

Il s'agit de:

- ◆ la phase préliminaire : la connaissance de soi, et de ses compétences personnelles en cours de développement
- ◆ la phase d'investigation : attentes, exigences, opportunités de l'environnement
- ◆ la phase de cristallisation : choix argumenté du projet tenant compte des contraintes et des ressources
- ◆ la phase de concrétisation du projet

### **Phase1 : préliminaire d'exploration est constituée de 2 étapes**

**Objectif : développer un climat de confiance favorisant l'expression du bénéficiaire**

**E1 :** Accueil et rêve d'avenir

**E2 :** expression des attentes, des motivations, des domaines d'activités préférés.

### **Phase 2 d'investigation :**

**Objectifs :**

- ◆ Repérer des idées de métiers
- ◆ Repérer avec la personne les freins à son insertion professionnelle et les ressources mobilisables afin d'y remédier

**E1. Connaissance de soi par le repérage des motivations, des intérêts et des compétences personnelles en cours de développement**

**E2. Connaissance du milieu et des métiers, notamment les attentes, les exigences et les opportunités de l'environnement professionnel :**

- ◆ information (documentation, rencontre...) pour repérage de métiers

- ◆ identification d'idées de métiers susceptibles de correspondre à mes orientations, leurs débouchés, leurs évolutions, les offres d'emploi du secteur
- ◆ visite de découverte
- ◆ détermination de pistes d'orientation et sélection de quelques projets concrets, cohérents au regard des compétences et des motivations et de l'environnement social et professionnel.

### **E3. Maturation et aide au choix de projet**

- ◆ Visite de découverte
- ◆ Synthèse des informations générées
- ◆ Bilan pour repérer avec la personne les freins à son insertion professionnelle et les ressources mobilisables afin d'y remédier

### **Phase 3 de cristallisation du projet :**

**E1 : Test de pertinence** et de faisabilité du projet par rapport aux compétences requises, aux conditions d'accès, de recrutement et d'exercice du métier envisagé : stage ou séquence d'initiation pour confrontation à la réalité du métier pour évaluer l'adéquation entre projet, situation du marché et profil du demandeur

**E2 : Spécification du projet** : définition, formalisation et argumentation du projet

**E3 : Engagement dans le projet : plan de concrétisation du projet :**

- ◆ Planification globale de la mise en œuvre ;
- ◆ identifications des ressources mobilisables (bilan de compétences) et des besoins d'accompagnement
- ◆ plan de formation et définition des actions de mise à niveau ou de soutien en ENF, en situation de formation, en stage d'immersion ou en situation d'emploi, (actions de validation des acquis d'expérience, recherche de stages et technique de recherche de stage)
- ◆ Plan de mobilisation de ressources d'accompagnement humaines et financières exigibles.

## Phase 4 de concrétisation du projet

- ◆ mise en œuvre des actions du plan de formation
- ◆ Suivi de la mise en œuvre effective du projet par l'élaboration d'un plan de suivi négocié entre l'accompagné et l'accompagnateur
- ◆ Suivi post insertion pour assurer la réussite de la formation ou la durabilité de l'insertion.

### 4.5.3. Synthèse globale du processus : phases et outils

Phase	Objectif de la phase	Exemple d'outil	Intervenant
P1	Explorer les perspectives d'avenir	Outil1	- Bénéficiaire - Encadrant/animateur - Groupe de pairs
P2	Repérer des projets de métiers	Outils 2/3/4	- Bénéficiaire - Encadrant/animateur - Représentant de la formation professionnelle - Représentant du milieu professionnel
P3	Spécifier le projet et planifier sa mise en œuvre	Outils 5/6/7/8/9/10/11 <sup>1</sup>	- Bénéficiaire - Encadrant/Animateur
P4	Mettre en œuvre les actions de concrétisation du projet et assurer son suivi	Outils 12/13/14	- Bénéficiaire - Association - Représentant de la formation professionnelle - Représentant du milieu professionnel

---

<sup>1</sup> LE 3/07/2010

## **5. DISPOSITIF ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT**

## **5.1. OUTILS DE LA PHASE 1**

### **5.1.1. Outil 1 : Entretien d'accueil individuel ou en groupe**

#### **5.1.1.1. Objectif de l'entretien: exploration des perspectives d'avenir et d'idéal professionnel**

#### **5.1.1.2. Conditions de conduite de l'entretien**

- ◆ posture positive pas de jugement de valeur de la part de l'accompagnateur,
- ◆ maîtrise des techniques de base de l'écoute active (questions, reformulation et synthèse)

#### **5.1.1.3. Déroulement de l'entretien**

##### Accueil

- ◆ Accueillir la personne et l'inviter à s'installer,
- ◆ préciser la durée de l'entretien
- ◆ Fixer le cadre de l'entretien : origine de la rencontre et objectifs
- ◆ Cadrer la situation pour faire passer des messages (exemple : encourager les élèves à viser une qualification avant de quitter l'école)

##### Dialogue

- ◆ Expression des perspectives d'avenir et de métiers, par exemple
  - Où vous voyez-vous dans l'avenir ?
  - quels domaines ou secteurs d'activités préférez-vous le plus?
  - Pour exercer quel emploi ?
  - Pour occuper quel poste ?
- ◆ Examen du parcours actuel (scolaire, activités extrascolaires ou autres) qui seraient des atouts pour réussir ?
  - intérêts par rapport aux matières enseignées,
  - points d'appui par rapport aux résultats,
  - connaissance des exigences et débouchés d'une filière évoquée,

##### Clôture de l'entretien

#### **5.1.1.4. Synthèse des centres d'intérêts du bénéficiaire**

## **5.2. OUTILS DE LA PHASE 2**

### **5.2.1. Outil 2a : Connaissance de soi**

#### **5.2.1.1. Centres d'intérêt**

Quelles sont les activités qui vous passionnent et dans lesquelles vous investissez le plus de temps ?

.....  
.....  
.....  
.....

#### **5.2.1.2. Valeurs**

- ◆ Quelles sont les raisons qui vous amènent à vouloir une telle d'orientation professionnelle ?
- ◆ Qu'est-ce- qui est important pour vous dans le travail ?
- ◆ Qu'est-ce que vous attendez du métier choisi ?

#### **5.2.1.3. Traits de caractère**

- ◆ Dynamisme, sérieux, ambition, créativité, autonomie, discrétion, adaptabilité...

#### **5.2.1.4. Aptitudes intellectuelles**

.....  
.....  
.....  
.....

**5.2.2. OUTIL 2b: connaissance de soi****Prénom** : ..... **Age** : ..... ans**Genre** : F ... M ...**Consignes**

Dans ce questionnaire, vous trouverez 10 phrases qui expriment des sentiments, des opinions ou des réactions.

Lisez attentivement chacune de ces phrases. Pour chacune des caractéristiques ou descriptions suivantes, indiquez à quel point chacune est vraie pour vous en encerclant le chiffre approprié:

**1 : Tout à fait en désaccord****2 : Plutôt en en désaccord****3 : Plutôt en accord****4 : Tout à fait en accord**

<b>Proposition</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égal(e) à n'importe qui d'autre				
2. je pense que je possède un certain nombre de belles qualités				
3. Tout bien considéré, je suis porté(e) à me considérer comme un(e) raté(e)				
4. Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens				
5. Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi				
6. J'ai une attitude positive vis-à-vis de moi-même				
7. Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi				
J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même				
8. Parfois je me sens vraiment inutile				
Il m'arrive de penser que je suis un(e) bon(ne) à rien				
<b>TOTAL</b>				

### 5.2.3. OUTIL 3 : monographie locale et métiers porteurs

**5.2.3.1. Quartier/douar :** .....

Superficie : .....

**1. Nombre d'habitants :** .....

**2. Structure de la population :**

2.1. moins de 7ans : .....

2.2. de 7 à 18 ans : .....

2.3. de 19 à 25 ans : .....

2.4. de 26 à 35ans : .....

2.5. de 36 à 60 ans : .....

2.6. Plus de 60 ans : .....

**3. Activités dominantes**

3.1. En 1<sup>er</sup> lieu : .....

3.2. En 2<sup>ème</sup> lieu : .....

3.3. En 3<sup>ème</sup> lieu : .....

**4. Métiers les plus porteurs de la région, lesquelles :**

.....  
 .....  
 .....

**5. Etablissements de scolarisation et de formation existant**

Structure scolaire	Ecoles formelles			Ecole non formelle	Centre de F.P.
	Préscolaire/primaires	collèges	lycées		
nombre					

**6. structures sanitaires**

Structure sanitaire				
nombre				

**7. Structures socio-éducatives existantes, lesquelles ?**

.....  
 .....  
 .....

**8. Institutions de services existantes, lesquelles ?**

.....  
 .....  
 .....



## **5.2.4. OUTIL 4 : recherche d'information**

### **5.2.4.1. Objectif : cueillir un premier niveau d'information sur**

- ◆ les activités principales du métier
- ◆ le niveau de formation demandé
- ◆ les fourchettes de rémunération....

### **5.2.4.2. Ressources supports**

- ◆ **analyse des ressources documentaires**
- ◆ **contact et rencontre des professionnels comme :**
  - les personnes autour de vous qui exercent ce métier ou qui pourraient vous mettre en relation avec des personnes l'exerçant.
  - les salons professionnels.
  - les fédérations professionnelles.

### **5.2.4.3. Exemples de questions à poser**

- ◆ En quoi consiste votre métier ?
- ◆ Quelles sont les qualités requises ?
- ◆ Quels en sont les avantages et inconvénients ?
- ◆ Quel parcours avez-vous suivi avant d'exercer ce métier ?
- ◆ Quelle évolution de carrière peut-on imaginer ?
- ◆ Quels sont les salaires pratiqués ?
- ◆ etc.

## **5.3. OUTILS DE LA PHASE 3**

### **5.3.1. OUTIL 5 : bilan de compétences**

#### **5.3.1.1. Identification des compétences**

##### **1. Compétences de : Vécu scolaire**

.....  
.....

##### **Vécu professionnel ou d'emploi**

.....  
.....

##### **2. Compétences extraprofessionnelles ♦ des activités de la vie quotidienne**

.....  
.....

##### **♦ des activités culturelles**

.....  
.....

##### **♦ des activités sportives et des loisirs**

.....  
.....

#### **5.3.1.2. Bilan**

##### **♦ Compétences acquises transférables**

.....  
.....

##### **♦ Compétences acquises adaptables**

.....  
.....

##### **♦ Besoins d'évolution et compétences à développer**

.....  
.....

## **5.3.2. OUTIL 6: VAE ou bilan des acquis d'expériences**

### **5.3.2.1. Objectif**

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître par un diplôme les compétences ou connaissances acquises tout au long de sa vie. La VAE peut être à l'initiative du salarié ou proposée par l'employeur dans le cadre du plan de formation.

- ◆ Pour faire reconnaître ses compétences professionnelles.
- ◆ Pour valider l'expérience acquise dans le cadre d'une expérience salariée, non salariée ou bénévole.
- ◆ Pour obtenir une certification reconnue par l'État ou par une branche professionnelle (diplôme, certification)
- ◆ Pour avoir des pré-requis pour entrer en formation

### **5.3.2.2. Dossier de candidature à la VAE :**

- ◆ Définition de la demande de validation précisant niveau ou du type de validation visée en référence au répertoire des formations ou des métiers
- ◆ Etat des compétences acquises avec leurs justificatifs

### **5.3.2.3. Suivi de l'avancement du dossier de VAE**

### **5.3.2.4. Evaluation du jury : 3 réponses possibles :**

- ◆ Validation totale
- ◆ Validation partielle avec recommandations d'évaluation complémentaire
- ◆ Rejet du dossier

### 5.3.3. OUTIL 7 : Synthèse de vos acquis d'expériences

acquis	intitulé	Durée	Organisme/institution	Validation
Formation				
Stage				
Activités professionnelles				

### 5.3.4. OUTIL 8 : FICHE SYNOPTIQUE DE DEFINITION DU PROJET

1. NOM ..... PRENOM

2. Genre  M  F

3. Age .....

4. Niveau d'accès : .....

4. Intitulé du projet

5. Domaine du projet

6. Lieu du projet

7. Structure d'accueil

8. personnes ressources et étapes d'accompagnement du projet

Personne ressource	Actions d'élaboration du projet		Actions pour la mise en œuvre	
	En ENF	En structure d'accueil	En ENF	En structure d'accueil

9. Contraintes et ressources :

Compétences requises par le métier	Compétences acquises	Compétences à développer

10. Plan de mise en œuvre et actions de mise à niveau du porteur du projet

<b>Actions</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Objectif</b>	<b>Durée</b>	<b>intervenant</b>
En éducation non formelle				
En formation professionnelle				
En stage				
En situation d'emploi/activité				

## **5.3.5. Outil 9 : démarche de recherche de stage**

### **5.3.5.1. Rédaction du CV (voir outil 10)**

### **5.3.5.2. Exploration de toutes les voies comme :**

- ◆ Faire jouer ses relations et faire savoir que vous êtes à la recherche d'un stage ;
- ◆ Entrer en contact avec les anciens qui peuvent vous diriger ;
- ◆ Recourir aux réseaux de l'association ou à ses partenariats ;
- ◆ Demander conseil aux encadrants/animateurs qui peuvent vous orienter ;
- ◆ Les intervenants extérieurs de votre école qui peuvent bénéficier de contacts établis dans le monde professionnel ;
- ◆ Consulter les offres de stages sur internet, dans les revues ou de bouche à oreille.

### **5.3.5.3. Priorisation des choix**

### **5.3.5.4. Rédaction de la lettre de motivation selon les règles standard de forme et de fond (voir outil10)**

### **5.3.5.5. Envoi de la demande de stage**

- ◆ Une fois le choix effectué informez-vous de la politique de stage de l'entreprise et de l'adresse d'envoi de votre dossier de stage
- ◆ Recourir à la candidature spontanée en cas de nécessité

### 5.3.6. OUTIL 10 : le CV

#### 1. Identité

NOM Prénom

.....

Adresse

.....

GSM

.....

E-mail :

.....

#### 2. Diplômes et formation

.....

.....

.....

#### 3. Expériences professionnelles/extraprofessionnelles

.....

.....

.....

#### 4. Langues maîtrisées

.....

.....

.....

#### 5. Centres d'intérêt

.....

.....

.....

### **5.3.7. OUTIL 11: la lettre de motivation**

Expéditeur

NOM Prénom

Adresse

GSM

E-mail :

Date : lieu, le jour, mois, année

Objet : demande de stage

Le destinataire : NOM SOCIETE ADRESSE

Madame ou Monsieur

- ◆ Une accroche relativement succincte qui explique votre situation (élève en...) et le type de stage que vous recherchez (durée, poste ; période). Ce premier paragraphe doit inviter le recruteur à lire la suite de votre courrier, soyez clair, précis et direct.
- ◆ Une présentation de vos atouts, de ce qui fait la spécificité de votre candidature.
- ◆ Une proposition de rendez-vous ex: je me tiens à votre disposition pour...
- ◆ Les salutations

Signature



## 5.4. OUTILS DE LA PHASE 4

### 5.4.1. OUTIL 12 : Rôle de l'accompagnateur

- ◆ Développer et entretenir des relations de confiance
- ◆ Aider le bénéficiaire accompagné à exprimer et définir un projet d'insertion professionnelle
- ◆ Accompagner et soutenir le bénéficiaire accompagné dans la construction de son parcours d'insertion et sa mise en œuvre
- ◆ Formaliser un plan d'action avec des objectifs et des étapes à travers un contrat
- ◆ Aider et préparer à la recherche de stages
- ◆ Mobiliser des personnes ressources dans la mise en œuvre du parcours
- ◆ Etablir régulièrement un bilan du parcours avec le bénéficiaire et les différents prestataires et partenaires
- ◆ Valider et évaluer le projet
- ◆ Réorienter la personne si besoin est

### 5.4.2. OUTIL 13 : Frais de prise en charge de PPI par enfant

Type d'insertion	Type d'action	Coût	Prise en charge
<b>ECOLE FORMELLE</b>			
<b>Apprentissage</b>			
<b>Formation professionnelle</b>			
<b>Formation sur le tas</b>			

### 5.4.3. Outil 14 : questionnaire de suivi des insérés par les ONG

1. Association partenaire : .....

2. Milieu de résidence  urbain  péri-urbain  rural

3. Nombre et profil des bénéficiaires insérés :

Projet d'insertion	Site			Nombre de bénéficiaires	Genre	
	Urbain	Rural	Péri-urbain		F	M
En contrat d'apprentissage						
En formation professionnelle						
Dans la vie active						

4. Bilan des projets

Année:	Nombre enfants inscrits	Nombre enfants ayant construit un projet	Nombre enfants l'ayant réalisé	Nombre d'enfants n'ayant pas réalisé leur projet

5. Pour les projets ayant abouti à une insertion réussie, quels ont été :

Projet d'insertion	contraintes majeures	actions et dispositifs essentiels mis en place	intervenants ayant joué un rôle déterminant
En contrat d'apprentissage			
En formation professionnelle			
Dans la vie active			

## 6. Les ressources d'encadrement du projet

Personne ressource qui Encadre le projet	Référence	Rôle
Encadrant/animateur	..... ..... .....	..... ..... .....
Association : préciser qui	..... ..... .....	..... ..... .....
Tuteur ayant accueilli et encadré le bénéficiaire pendant sa formation.	Nom, prénom Métier/Occupation Type d'encadrement Peut-on le joindre ? Oui Non Coordonnées	..... ..... ..... ..... ..... .....
Personne ressource autre (à préciser)	..... ..... .....	..... ..... .....
Partenaires impliqués dans le projet	..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... .....

## **6. MESURES D'EFFICACITE**

Pour réussir le défi d'un accompagnement efficace au développement de projet professionnel personnel des bénéficiaires de l'ENF, un ensemble de mesures sont nécessaires :

- ◆ Poser la réussite en ENF comme l'acte fondateur de la réussite du PPI.
- ◆ Renforcer la qualité apprentissages de l'ENF en les rendant plus qualifiants et en trouvant des moyens de reconnaissance de leur valeur.
- ◆ Diversifier l'offre d'insertion et la rendre plus accessible. Dans cette perspective l'opérationnalisation de la convention existante entre la formation professionnelle et l'ENF devient une urgence afin d'instaurer des passerelles par la mise en place de dispositifs facilitant l'accès à la formation professionnelle comme :
  - la validation de la formation par un organe de l'état,
  - la simplification des procédures administratives,
  - la priorité à la compétence pratique plus qu'au niveau scolaire, ce qui suppose la prise en compte des acquis de sources diversifiées scolaire/formationnel et d'expérience de vie,
  - la création de projets en dehors des formations conditionnées par une limite d'âge.
- ◆ Faire bénéficier les bénéficiaires de l'ENF des actions d'information et d'orientation menées par les conseillers d'orientation de l'éducation formelle.
- ◆ Créer une communauté des bonnes pratiques comme lieu de partage des processus de mise en œuvre d'une stratégie efficace d'accompagnement au développement de projet personnel d'insertion.
- ◆ Affecter des personnes ressources qualifiées en inscrivant l'accompagnement comme clause de la convention de partenariat avec les associations intervenant en ENF.
- ◆ Mettre en place un système d'aide au financement des projets d'insertion.
- ◆ Elaborer et mettre à la disposition des bénéficiaires de l'ENF un répertoire des parcours possibles d'insertion spécifiant les différentes passerelles à emprunter.
- ◆ Elaborer des référentiels métiers intégrant le poste et le descriptif des activités et des compétences y afférentes surtout pour les métiers non encore formalisés.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Ardoino, J. (1987).  
Finalement, il n'est, jamais de pédagogie sans projet. *Éducation permanente*, 87, 102-104.
- Arpin, L ; Capra, L. 2000.  
L'apprentissage par projets. Montréal : Chenelière/McGraw-hill.
- Beckers, J. (2007).  
Compétences et identité professionnelles. L'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine. Bruxelles : De Boeck.
- BÉGIN, L., BLEAU, M. ET LANDRY, L. (2000).  
L'école orientante : La formation de l'identité à l'école, Outremont, Éditions Logiques inc.
- Beret, P. (2002).  
Projets professionnels et emplois ultérieurs : une analyse des mécanismes de l'insertion professionnelle. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 31(2), 179-194.
- Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999).  
Le Nouvel Esprit du capitalisme. Paris : Gallimard.
- Boutinet, J.-P. (1986).  
Le concept de projet et ses niveaux d'appréhension. *Education permanente*, 86, 5-26.
- Boutinet Jean-Pierre (1999).  
Anthropologie du projet. Paris : PUF
- Boutinet Jean-Pierre (2001).  
« L'éducation à l'orientation prise au jeu des nouvelles temporalités ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 30, p. 71-84.
- Carré, P. (2005).  
L'apprenance. Vers un nouveau rapport au savoir. Paris : Dunod.
- Cavestro William, Durieux Christine & Monchatre Sylvie (dir.) (2007).  
Travail et reconnaissance des compétences. Paris : Economica, Collection « Connaissance de la gestion », 250 p.
- Dewey, J. (1938).  
Experience and education. New-York : The Macmillan Company.
- Hébert, M., Beaudoin, J.-P., Thibaut, R. & Pitre, R.(2009).  
Conception, implantation et utilisation d'un portfolio professionnel étudiant dans un programme de formation en ergothérapie. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*.
- Dupont Pierrette (2002).  
Développement et expérimentation d'activités éducatives orientantes pour le 1er cycle du secondaire. Université de Sherbrooke.
- Dupont Pierrette, Gingras Marcelle & Marceau Denis (2002).  
Implantation d'une approche orientante : Des conditions idéales. Université de Sherbrooke.
- Ferré Danielle (2005).  
Pour une approche orientante de l'école française. Paris : Editions Qui plus est.
- Gingras Marcelle (2007).  
« La contribution de l'approche orientante au développement des compétences ». *Cahiers Pédagogiques*, n° 449.

- Grosbras Francine (dir.) 1998.  
L'éducation à l'orientation au collège. Paris : ONISEP, Hachette Éducation, CNDP, 158 p.
- Groupe «Filières d'insertion». (2003).  
De l'orientation au projet de formation. Genève : Service de la recherche en éducation (SRED).
- Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école (GPSAO) et Polyvalente de Disraeli (2004).  
Rapport du projet pilote de recherche-action en lien avec l'approche orientante pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (Document téléaccessible à l'adresse [http://www.csappalaches.qc.ca/p\\_epd.htm](http://www.csappalaches.qc.ca/p_epd.htm)).
- Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école (GPSAO, 2002).  
Annexe II- Compétences liée au développement de carrière (Document téléaccessible à l'adresse <http://gpsao.educ.usherbrooke.ca>).
- Guichard Jean (2003).  
« De l'éducation à la carrière à l'éducation à l'humanité : quelles perspectives pour les approches éducatives en orientation au 21ème siècle ? ». *Carrierologie. Revue francophone internationale*, Vol. 9, n°2.
- Jendoubi V. (2002).  
Estime de soi et éducation scolaire. Document de travail de l'évaluation de la rénovation de l'enseignement primaire, service de la recherche en éducation (SRED), département de l'instruction publique, Canton de Genève.
- LECLERC, G. (2001).  
Cadre de référence : Pour une approche intégrée en orientation scolaire et professionnelle : L'arrimage entre les connaissances théoriques et les connaissances pratiques, Commission scolaire de la Capitale.
- Leclercq Jean-Michel (1997).  
« L'orientation scolaire dans l'Union européenne: choix imposés ou éducation des choix ? » *Administration et éducation*, mars, n° 1, p. 113-119.
- Léonardis (de) Myriam, Capdevielle-Mougnibas & Prêteur Yves (2006).  
« Sens de l'orientation vers l'apprentissage chez les apprentis de niveau V : entre expérience scolaire et rapport à l'avenir ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 35, n°1, p. 5-27.
- L'indécis (2005).  
« Les rêves d'avenir comme moteur de l'orientation tout au long de la vie ». *L'indécis*, n° 57-58-59-60.
- Masclat, J. & Leconte, C. (2007).  
Le projet personnel et professionnel : création d'une démarche fonctionnelle adaptée à l'IUT. *Psychologie du travail et des organisations*, 13(2), 73-94.
- Mérini, C. & Séré, M.-G. (2001).  
Le module Projet professionnel : une ouverture en premier cycle universitaire, un équilibre dynamique à trouver. *Revue française de pédagogie*.
- Meyers R. (2003).  
Etat des lieux des pratiques pédagogiques d'insertion au Luxembourg. Luxembourg : MENFPS.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2002).  
À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante. Québec : Gouvernement du Québec.



Moisan Gilbert (2001).

L'école orientante à l'oeuvre : Un premier bilan de l'expérience montréalaise. (Programme de soutien à l'école montréalaise). Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS).

Pelletier, D et Collaborateurs (2004)

L'approche orientante, la clé de la réussite scolaire et professionnelle, Sainte-Foy, Québec : Septembre Editeur.

Pelletier, D., Noiseux, G. &Bujold, C. (1974).

Développement vocationnel et croissance personnelle. Montréal : Mac Graw-Hill.

Philippe Perrenoud, 1999,

Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? Comment ? Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Tralongo, S (2008).

La méthode du « Projet personnel et professionnel » : un « travail de soi » des étudiants. Sociologie pratique, 2(17), 95-105.

Wittorski, R. (2007).

Professionalisation et développement professionnel. Paris : L'Harmattan.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1**

### **ADAPTATION DU REFERENTIEL DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES AUX SPECIFICITES DE L'EDUCATION NON FORMELLE**

Tout en souscrivant totalement au référentiel de compétences psychosociales élaboré avec l'appui de l'UNICEF, nous proposons d'y apporter quelques aménagements en tenant compte des spécificités des bénéficiaires de l'éducation non formelle et des contraintes d'apprentissage en classes d'ENF ;

Partant de ce background, il est possible de renforcer la pertinence du référentiel des compétences psychosociales moyennant des aménagements conséquents.

## 1. CONSTATS GLOBAUX

La lecture du référentiel permet de souscrire et d'affirmer la qualité et la rigueur de la démarche adoptée et des résultats atteints. En conséquence, il est judicieux de souligner :

- La valeur des buts d'acquisition des compétences psychosociales, à savoir :
  - Le bien être physique et psychique de cette personne,
  - L'insertion sociale ou socio professionnelle,
  - L'épanouissement personnel ;
- La pertinence opératoire du concept de compétence en :
  - mettant l'accent, à la fois sur sa triple dimension en terme de savoir, savoir faire et savoir être et sur sa caractéristique fondatrice qui se démontre par la mobilisation de ressources d'acquis scolaire et d'expérience de vie pour résoudre une situation problème pertinente construite ou réelle, de vie scolaire ou de vie active,
  - recentrant leurs champs de développement à trois domaines la santé, l'insertion sociale et l'éducation ;
- La congruence des approches de développement des compétences psychosociales en capitalisant et en mettant à contribution les résultats des différents travaux, études et expériences menées dans ce sens qui ont permis de conclure à la nécessaire diversité des approches pédagogiques et à l'impératif de leur complémentarité. Il s'agit de trois champs mis en chantier par le ministère de l'éducation nationale :
  - le premier champ est en rapport avec la promotion de l'approche par compétence selon la démarche de la **pédagogie d'intégration**.
  - Le 2ème champ est en relation avec les travaux sur la **pédagogie de la pertinence** développés dans le cadre du projet Alef.
  - Le 3ème champ touche **l'approche droit** développée par les travaux de l'Unicef.
- Les utilisations et les fonctions assignées au référentiel de compétences qui se veut un outil :

- de consultation qui s'adresse aux décideurs ainsi qu'à tout autre intervenant dans le domaine ciblé ;
- une typologie, une classification, un inventaire de compétences nécessaires à des activités et capacités qu'il faut mobiliser et combiner pour réaliser avec succès une tâche,
- précieux pour évaluer la maîtrise des compétences à atteindre à partir de critères définis et attestés de l'utilisation des capacités mises en oeuvre dans une situation donnée,
- guide d'accompagnement de l'apprentissage dans diverses situations.

## 2. AMENAGEMENTS PROPOSES

Inscrire l'éducation non formelle dans un processus de qualité impose de travailler à la rendre plus visible donc plus performante.

Pour cela l'élaboration d'un référentiel de compétences est un des plus urgent. Mais ce référentiel devrait être adapté selon les critères suivants :

- La pertinence par rapport aux spécificités de l'ENF, à savoir tenir compte des caractéristiques des profils d'entrée des bénéficiaires de l'ENF avec leurs acquis d'expérience et leurs déficits, et de leurs outputs à savoir le profil de sortie ;
- le niveau de maîtrise cible exigible qui doit être le niveau basique ou standard minimum qui doit être atteint par (presque) tous les élèves bénéficiaires de l'ENF ;
- La transversalité comme passerelle exigible entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle.

En conséquence, nous proposons d'apporter les aménagements suivants:

### 2.1. BUTS

Atteindre les buts précités pour aider les apprenants dans :

- la construction de leur personnalité,
- le développement de leur autonomie et de leur sens de responsabilité en favorisant l'acquisition de compétences de vie durables. Ces compétences sont reconnues comme des conditions préalables et nécessaires permettant aux jeunes d'adopter des comportements positifs et favorables en termes de : « Santé physique, mentale, et sociale », -« Environnement et développement durable », -« Droits de l'homme et de l'enfant », -« Insertion Sociale » et « Epanouissement éducatif ».

### 2.2. COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Pour les compétences psychosociales définies, nous proposons de les adapter à la diversité et aux spécificités des profils d'entrée et de sortie des bénéficiaires de l'ENF.

Ainsi, il sera nécessaire de

**2.2.1.** Garder le même référentiel pour les enfants à insérer à l'école tout en mettant plus l'accent sur certaines compétences et en exigeant un niveau de maîtrise basique :

<b>Domaines</b>	<b>compétences du référentiel</b>	<b>compétences prioritaires</b>
<b>Bien être physique et psychique</b>	1. Appliquer des règles de vie saine de préservation de la santé. 2. Se prémunir contre les dangers. 3. Agir de façon responsable pour préserver et respecter l'environnement. 4. Avoir conscience de soi et bâtir son identité personnelle. 5. Savoir gérer ses émotions et ses actes. 6. Avoir de l'empathie et du respect pour les autres. 7. Reconnaître ses champs d'intérêt, ses aptitudes, ses forces et ses faiblesses	+  + + + + +
<b>Insertion sociale</b>	8. Utiliser l'apprentissage pour résoudre des situations de vie. 9. Appréhender l'intégralité de ses droits et devoirs. 10. Comprendre les règles de vie en société. 11. Disposer d'habiletés techniques, organisationnelles et opérationnelles dans un domaine d'activités sociales. 12. Acquérir la capacité à établir des liens entre les apprentissages scolaires et le monde du travail. 13. Développer une compréhension et un respect de la diversité culturelle dans son pays et dans le monde. 14. Développer la volonté de réussir ses études et de réaliser son projet personnel et professionnel.	+  + +  +
<b>Epanouissement éducatif</b>	15. Organiser le travail de façon méthodique en fonction des ressources, du temps et des objectifs fixés. 16. Résoudre les problèmes et prendre des décisions. 17. Acquérir une pensée créatrice et critique. 18. Savoir communiquer efficacement dans les relations interpersonnelles. 19. Apprécier différentes formes d'expression culturelle et artistique. 20. Exprimer ses idées, ses sensations, ses émotions et ses sentiments de manière esthétique. 21. Utiliser dans les situations de vie différentes technologies de communication.	+  + + +

**2.2.2.** Pour les enfants de milieu rural et péri-urbain en activité économique, donner l'extrême priorité aux compétences suivantes :

- l'empowerment comme sentiment de pouvoir sur l'évolution de soi notamment tout ce qui se rapporte à l'estime de soi, à l'affirmation de soi et à l'esprit critique;
- L'autonomie dans l'apprentissage (connaître ses capacités, ses ressources et ses limites, développer des stratégies efficaces d'apprentissage ;
- L'entrepreneuriat (se donner des objectifs de changement ou d'évolution, savoir prendre des décisions, résoudre des problèmes, négocier) ;
  
- Les compétences de communication de vie et de travail en groupe

**2.2.3.** Enrichir les compétences psychosociales de compétences dites pratiques ou de la vie courante.

Deux types de compétences peuvent être intégrées pour les enfants, en activité économique, âgés de plus de 14 ans:

- Les compétences pratiques qui permettent de gagner sa vie (l'aptitude à monter un mur, à coudre des vêtements, à pêcher ou à réparer une motocyclette. Ce sont là des compétences qui permettent de gagner sa vie et que peuvent acquérir les jeunes qui sortent de l'école ;
- les compétences acquises lors d'une pratique professionnelle parce que l'apprentissage de compétences professionnelles peut être une stratégie pour acquérir à la fois des compétences pratiques et des compétences psychosociales.

### 2.3. L'ACQUISITION DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES :

Pour les démarches, nous proposons de faire de:

- l'approche droit le principe directeur de toute la formation en ENF.
- Veiller à la diversité et à la complémentarité des approches pédagogiques tout en donnant chaque fois que cela est possible la priorité :
  - à l'approche par la pertinence pour les enfants en activité économique et de milieu rural et périurbain qui trouve sa légitimité dans les orientations de la charte qui aspire à « une école vivante, grâce à une approche pédagogique fondée sur l'apprentissage actif, non la réception passive ... » et une « une école ouverte sur son environnement, grâce à une approche pédagogique fondée sur l'accueil de la société au sein de l'école, et la sortie de l'école vers la société »
  - Et dans le plan d'urgence
  - et à la pédagogie de l'intégration pour les enfants à insérer en éducation formelle

## **ANNEXE 2**

# **CANEVAS D'OBSERVATION ET D'ENTRETIEN AVEC DES ONG REFERENTES**



<b>ENTRETIENS ASSOCIATION</b>
-------------------------------

**Date :**  
**Heure :**  
**Réception par**  
**Personnes interviewée :**

**1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION**

Nom de l'association :  
 Responsable du dossier ENF Président  Membre : **X** qualité :  
 Adresse association:  
  
 Téléphone :  
 Adresse mail :  
 Responsable ENF :

Domaines d'intervention de l'association	Zones d'intervention de l'association en ENF

**2. DESCRIPTION DE PROJET**

**2.1. Objectifs du projet**

Objectifs pour l'association	
Objectifs pour le bénéficiaire	

**2.2. Types de projets personnels**

	Préciser le type	Observations
Poursuite dans une formation qualifiante		
Insertion dans la vie active		
Autre		

**2.3. Partenaires de l'association**

Partenaires de l'association en ENF	Rôle dans l'élaboration des projets personnels


## 2.4. Profils des bénéficiaires

### 2.4.1. Expériences acquises

- Antécédents scolaires : déscolarisés combien et niveau atteint  
Jamais scolarisés
- Dans le milieu du travail :

### 2.4.2. Programmes éducation non formelle suivi par le bénéficiaire

Programmes éducation non formelle suivis/dispensés	Enveloppe horaire annuelle	Horaire hebdomadaire	
Insertion à l'école			
Insertion dans la formation professionnelle			
Préparation à la vie active			

### 2.4.3. Formations complémentaires reçues/dispensées

Formations complémentaires reçues/dispensée	Durée de la formation	Horaire hebdomadaire	Encadrement de la formation (qui)

### 2.4.4. Domaine du projet

Domaine du projet		
agricole,		
commercial,		
services,		
industriel,		
artisanal		
artistique,		
sportif		

## 2.5. Pré-requis nécessaires pour élaborer un projet : Compétences


## 2.6. Etapes du projet

<b>Etape1</b>		
<b>Etape2</b>		
<b>Etape3</b>		
<b>Etape4</b>		
<b>Etape5</b>		
<b>Etape6</b>		
....		

## 2.7. Démarches utilisées pour l'élaboration du projet

- Information (type, source, qui la cherche,)
- Motivation du bénéficiaire à (comment le bénéficiaire est motivé à élaborer son PP)
- Orientation (Comment est orienté le bénéficiaire pour élaborer son PP et par qui)
- Comment sont identifiés les centres d'intérêts ? (les métiers, le cas échéant)
- - Visites entreprises, fermes, ateliers, ...
  - Entretiens avec des personnes ressources ;
  - Exposés, conférences,
  - Séances d'entretien individuel avec chaque bénéficiaire
  - Séances avec l'ensemble du groupe. Ce qui implique que le groupe doit être restreint : groupe de 11 jeunes bénéficiaires âgés de 15 à 20 ans.

<b>Information</b>	Type :	..... ..... ..... .....		
	Source :	..... ..... ..... .....		
	Qui cherche l'info :	..... .....		

	..... ..... .....
<b>Motivation bénéficiaire pour élaborer son PP</b>	Comment est-il motivé ? ..... ..... .....
	Par qui ? ..... ..... .....
<b>Orientation bénéficiaire</b>	Comment est orienté le bénéficiaire pour élaborer son PP ? ..... ..... .....
	Par qui ? ..... ..... .....

## 2.8. Outils utilisés

- Documents écrits (Journal de bord, ...)
- Audiovisuel
- ....

Outil	Description
	..... ..... .....
	..... ..... .....
	..... ..... .....

## 2.9. Encadrement du projet

*Profils des encadreurs*

*Rôles des encadreurs*

<b>Personne ressource qui encadre</b>	<b>Référence</b>	<b>Rôle</b>
Encadrant/animateur	..... ..... .....	..... ..... .....
Association : préciser qui	..... ..... .....	..... ..... .....
Tuteur ayant accueilli et encadré le bénéficiaire pendant sa formation. <b>MAX</b> <b>D'INFORMATIONS</b>	Nom, prénom Métier/Occupation Type d'encadrement Peut-on le joindre ? Oui Non Coordonnées	..... ..... ..... ..... ..... .....
Personne ressource autre (à préciser)	..... ..... .....	..... ..... .....

## 2.10. Partenaires impliqués dans le projet

- Qui sont ces partenaires ?
- Quels sont leurs rôles ?

Partenaires	Rôles
	..... ..... .....
	..... ..... .....
	..... ..... .....

## 2.11. Bilan actuel

Année:		Nombre enfants inscrits	Nombre enfants ayant construit un projet	Nombre enfants l'ayant réalisé

Nombre d'enfant n'ayant pas réalisé leur projet	Néant
Pourquoi ?	
Gardez-vous le contact	
Comment ?	

### CONSEILS :

## **ANNEXE 3**

### **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES BENEFICIAIRES INSERES**

**Questionnaire d'identification de parcours personnel d'accès à une insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'ENF**

- 1. Association partenaire**  
**2. Milieu de résidence**  Urbain  semi-urbain  rural  
**3. type de projet :**

- d'insertion dans la vie active ;  
 d'insertion dans la formation professionnelle ;  
 en contrat d'apprentissage

**Identité du bénéficiaire de l'ENF** (cocher la case correspondante)

- Age :  9 à 10 ans  10 à 13 ans  14 à 15  
Sexe :  F  M

**Votre parcours d'insertion**

**SITUATION ACTUELLE** (cocher la case correspondante)

- Scolarisé en ENF**  En formation professionnelle  
 En contrat d'apprentissage  en situation d'emploi  
 autre, précisez) : .....

**VOTRE PARCOURS SCOLAIRE EN EDUCATION NON FORMELLE**

**Durée de scolarisation en ENF**

**Niveau atteint :**  1<sup>ère</sup> année d'ENF  2<sup>ème</sup> année d'ENF  3<sup>ème</sup> année d'ENF

**VOTRE EXPERIENCE OU ACTIVITES AU TRAVAIL**

**Durée en mois :**  moins de 6 mois  6 à 12mois  
 plus de 12mois  plus de 2ans

**Domaine d'activité :** .....  
.....



<b>Statut</b> .....	
.....	
<b>Lieu de l'activité</b> .....	
.....	
<b>Activités exercées</b>	.....
.....	.....
.....	.....

### VOTRE EXPERIENCE DE STAGE OU DE FORMATION

<b>Stage :</b> domaine ou activités exercées .....	<b>Formation</b> Activités de formation .....
<b>Durée en mois</b> .....	<b>Durée en mois</b> .....
<b>Quel a été votre statut lors de ce stage:</b> <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> contrat d'apprentissage <input type="checkbox"/> qualification	<b>Qui a initié la formation que vous avez reçue :</b> <input type="checkbox"/> vous: <input type="checkbox"/> Association : <input type="checkbox"/> famille : <input type="checkbox"/> la communauté éducative locale : <input type="checkbox"/> Autres, précisez :
<b>De quel encadrement avez-vous disposé, de :</b> <input type="checkbox"/> l'employeur : <input type="checkbox"/> l'association : <input type="checkbox"/> la famille : <input type="checkbox"/> la communauté éducative locale : <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	<b>Quelle aide avez-vous reçue pour bénéficier de cette formation,</b> <input type="checkbox"/> Employeur : <input type="checkbox"/> Association : <input type="checkbox"/> famille : <input type="checkbox"/> communauté éducative locale : <input type="checkbox"/> Autres, précisez :

## **L'ACCOMPAGNEMENT DONT VOUS AVEZ BENEFICIE POUR L'ELABORATION ET LA CONCRETISATION DE VOTRE PROJET D'INSERTION**

### **1. Choix du projet**

- Les étapes essentielles d'émergence de votre projet ?
- Les intervenants majeurs ayant le plus facilité cette émergence ?
- Les contraintes qui ont été dépassées ?
- Les actions les plus déterminantes ?

### **2. Elaboration et finalisation du projet**

- Les étapes essentielles d'élaboration de votre projet ?
- Les intervenants majeurs ayant le plus facilité cette élaboration?
- Les contraintes qui ont été dépassées ?
- Les actions les plus déterminantes ?

### **3. Insertion et mise en œuvre de votre projet**

- Les étapes essentielles de concrétisation de votre projet ?
- Les intervenants majeurs ayant le plus facilité cette concrétisation?
- Les actions les plus efficaces?
- Le suivi après insertion? :

## **EN CONCLUSION**

**Quels conseils essentiels donneriez-vous à des bénéficiaires de l'ENF en recherche de solution d'insertion :**

## **ANNEXE 4**

### **L'ATELIER /TGN**

## 1. DEROULEMENT DE LA TGN

### 1.1. INTRODUCTION A L'ATELIER TGN

Comme prévu, un focus group a été organisé le mardi 24 Mars 2009 au centre des Formations et des Rencontres Nationales à Rabat.

Cet atelier a été animé par la technique du groupe nominal et a été conduit en co-animation selon le déroulement suivant :

- ◆ ACCUEIL DES PARTICIPANTS ;
- ◆ RAPPEL DE LA PERTINENCE DE L'ATELIER :

L'insertion de bénéficiaires dans le système d'éducation formelle, la formation professionnelle ou la vie active est un des objectifs stratégiques du programme de l'Education non formelle ou « Ecole de la Deuxième Chance.

Cependant, les études menées, à date, semblent avoir abouti au constat de la faible efficacité de ce programme d'ENF en la matière.

Or c'est l'insertion qui peut, non seulement, donner plus de visibilité et de crédibilité au programme d'ENF mais aussi l'inscrire dans un processus de qualité.

D'où l'urgence de relever un tel défi afin de permettre au système d'ENF d'être, à terme, plus pertinent voire plus performant.

Une des premières actions qui s'impose est de capitaliser les acquis par l'échange de pratiques et d'expériences réussies en matière d'accompagnement de projets personnels d'insertion des bénéficiaires de l'ENF en formation pré-professionnelle, professionnelle et dans la vie active ;

C'est dans cette perspective que la FMEAC en partenariat avec l'UNICEF organise le jeudi 19 Mars 2009 des focus groups sur l'accompagnement de projets d'insertion.

- ◆ RAPPEL DES OBJECTIFS
  - Identifier, capitaliser et mutualiser les bonnes pratiques en matière d'accompagnement de projets personnels ayant permis à des bénéficiaires de l'ENF l'accès à une insertion en formation pré-professionnelle, professionnelle ou dans la vie active.
  - Formaliser les expériences réussies.

- ◆ ASPECTS METHODOLOGIQUES RELATIFS A LA MISE EN ŒUVRE DE LA TGN

**La technique du groupe nominal (T.G.N)** est proposée comme technique de collecte des données (ou de recueil des propositions de compétences), en raison de

la pertinence de son approche, de la rigueur de son processus méthodologique et de son efficacité dans l'atteinte des résultats.

<b>PHASE I : LA PREPARATION :</b>		<b>PHASE II : L'ACCUEIL</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de la question nominale</li> <li>- Choix des experts entre 12 et 15 personnes</li> <li>- Préparation matérielle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposition des tables en U</li> <li>- Présentation des participants</li> <li>- Enoncé des objectifs</li> <li>- Explication de la démarche</li> <li>- Analyse de la question nominale</li> </ul>
<b>PHASE III : L'EXPRESSION DES PROPOSITIONS</b>		<b>PHASE IV : CLARIFICATION DES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production écrite et individuelle, du plus grand nombre de propositions possibles en réponse à la question nominale posée.</li> <li>- Recueil et enregistrement tel quel des propositions de chaque participant en évitant toute discussion sur la pertinence des idées émises.</li> <li>- Participation à tour de rôle</li> <li>- Numérotation.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- RELECTURE DE LA BANQUE DE PROPOSITIONS ;</li> <li>- Clarification selon les quatre critères de mono - conceptualité.</li> </ul>
<b>PHASE V : PRISE DE DECISION PAR LA MISE EN PRIORITE</b>		
<b>Nombre total des propositions</b>	<b>Nombre de Propositions à retenir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des propositions choisies sur des fiches préparées à cet effet ;</li> <li>- Recueil et calcul, en groupe, pour chacune des propositions les éléments suivants :</li> <li style="padding-left: 20px;">+ Les poids accordés.</li> <li style="padding-left: 20px;">+ Le nombre de votants,</li> </ul>
12 et moins	5	
13 à 15	6	
16 à 18	7	
19 à 21	8	
22 et plus	9	

		<p>+ La somme des poids,                  + le poids moyen accordé à la proposition,                  + le rang en fonction de cette moyenne</p>
--	--	--

◆ LES PARTICIPANTS

Les participants au nombre de **15 personnes** ont été choisis en leur qualité de membres d'associations référentes en matière d'accompagnement au développement de projets personnels d'insertion des bénéficiaires de l'ENF. Il s'agit des membres des associations suivantes :

- L'AMESIP
- IKRAM
- HORIZONS OUVERTS
- ET LES MAISONS FAMILIALES RURALES

Les propositions de compétences se sont faites à la base d'une **question nominale** qui est la suivante :

Selon vous et en tant qu'acteur associatif privilégié, quelles sont les actions les plus efficaces pour l'élaboration et la conduite de projets personnels aboutissant à une insertion réussie des bénéficiaires de l'ENF (en formation pré-professionnelle, ou formation professionnelle ou dans la vie active) ?

LE DEROULEMENT DE LA TGN s'est articulé autour de quatre phases fondatrices :

- ◆ L'analyse et la compréhension de la question nominale ;
- ◆ La Communication des actions par les participants qui s'est faite à tour de rôle jusqu'à saturation.
- ◆ La Clarification du sens des énoncés des actions affichées: cette clarification visera la précision du sens de chacune des propositions en vue de les délester de toute équivoque et pour qu'elles soient comprises de la même manière par tous ;
- ◆ L'analyse de la banque en vue de la valider par l'ensemble des participants. Trois critères ont été retenus pour cette validation :
  - **La congruence** : Ce critère a permis de vérifier le degré de congruence de la banque en éliminant toutes les propositions qui ne s'insèrent pas dans les domaines de la question posée ;
  - **Le recoupement** : L'analyse de la banque sous l'angle du recoupement a permis d'éliminer les propositions redondantes ou les éléments répétitifs que l'on pouvait trouver au sein de certaines propositions.
  - **L'univocité** :

- ◆ Le vote des participants au sujet de l'importance de chacune des actions. Ce qui a permis à la fois de révéler les actions les plus pertinentes et de les classer par ordre de priorité.

## RESULTAT DE LA TGN

Ce processus a permis de constituer une banque de 40 propositions classées par ordre d'importance et synthétisées dans le tableau suivant :

### 2.1. La banque de propositions générées par les participants et mises en priorité

N°	Proposition	Total vote	Nom bre Vote	M	R
4	Etablir le dialogue avec les jeunes pour réajuster leur idée initiale de projet	9	1	9	1
21	Opter pour une formation de qualité pour développer l'esprit de travail bien fait	9	1	9	1
2	Etre à l'écoute du choix du porteur de projet	59	7	8.43	3
8	Apporter un soutien au jeune pour l'obtention de micros crédit pour concrétiser son projet	16	2	8	4
13	Créer des formations adaptées aux projets des jeunes	8	1	8	4
23	Aider le jeune à faire une évaluation à mi parcours de son projet	8	8,00	1	4
27	Développer en classe l'esprit d'entrepreneuriat	31	4	7.75	7
34	Orienter certains élèves vers les associations de l'ENF spécialisées dans l'insertion	7	1	7.	8
3	Développer chez le jeune le désir de » projection vers l'avenir	47	7	6.71	9
5	Assurer formation qualifiante meilleure pour l'insertion professionnelle	46	7	6.57	10
1	Apporter appui au jeune pour l'obtention de micros crédit sans intérêt afin de concrétiser son projet	51	8	6.38	11
7	Elargir les domaines de choix en filières de formation	31	5	6.20	12
29	Former les intervenants à la pédagogie du projet	24	4	6	13
6	Valider la formation par un organe de l'état	12	2	6	13
28	Expliquer à l'élève la nécessité d'une mobilité géographique même loin des parents	11	2	5.5	15
32	Encadrer un petit groupe d'élèves pour une meilleure action de suivi et d'insertion d'élèves	11	2	5.5	15
11	Assurer le suivi de la sortie à l'entrée au marché du travail	41	8	5.13	17
37	Stabiliser les équipes d'Encadrant/animateurs et éducateurs	5	1	5	18
14	Procéder à une étude du marché de l'emploi en amont	19	4	4.75	19

	pour éviter de former des chômeurs				
19	Adapter le projet des jeunes aux besoins réels de leur environnement socio économique	14	3	4.67	20
10	Améliorer les conditions des stages pratiques par une offre diversifiée	22	5	4.40	21
30	Créer des projets en dehors des limites d'âges exigibles par plusieurs formations	13	3	4.33	22
12	Aider les bénéficiaires dans la création de projets	17	4	4.25	23
16	Rechercher de micros crédit pour concrétiser son projet	8	2	4	24
25	Adapter les programmes de l'ENF aux projets professionnels	8	2	4	24
	Ouvrir les jeunes à d'autres expériences	16	4	4	24
24	Simplifier les procédures administratives	27	7	3.86	27
20	Elaborer un programme de suivi du projet après sa mise en oeuvre	15	4	3.75	28
18	Prendre en charge le projet dès le départ	11	3	3.67	29
17	Impliquer les bénéficiaires dans l'élaboration du projet	7	2	3.50	30
9	Activer les réseaux relationnels pour faciliter l'intégration socio- professionnelle des jeunes porteurs de projets	10	3	3.33	31
22	Donner plus d'importance à la compétence pratique qu'au niveau scolaire	9	3	3	31
35	Impliquer des entreprises dans la formation des jeunes	3	1	3	31
36	Elaborer un statut du travailleur social	6	2	3	31
38	Organiser des séminaires pour des jeunes apprentis insérés dans la vie active pour échanger leurs expériences	9	3	3	31
40	Amener l'INDH à donner la priorité aux projets des bénéficiaires de l'ENF	12	4	3	31
33	Appliquer la convention existante dans le domaine de la formation professionnelle	5	2	2.50	37
15	Assurer les frais de transport et de restauration pendant le stage	10	4	2.50	37
31	Responsabiliser les jeunes	7	3	2.33	39
39	Créer un réseau des associations agissant en ENF	1	1	1	40